

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 17 Mars 2014 - 15 Jourmada el oula 1435 - N° 543 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



p. 2

Les news

IMPOSANTE MARCHE À GHARDAÏA

NON à la Fitna !

Les représentants
des marcheurs reçus
par M. Yousfi

Page 4

DROITS DE L'HOMME

La Sûreté nationale

réaffirme son engagement
à protéger les individus
et les biens

Page 24

ALGÉRIE - MONDE ARABE

La CISA appelle
le Président Bouteflika
à continuer à assumer son
rôle de militant pour une
Algérie libre et digne

Page 15

LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES
MME MAMMERI ATIKA, INVITÉE HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

La FAPH monte au créneau



Les 4 vérités
de Atika
Mammeri

Pages 6-7

Ph : M. Nabil Kaci

HIGH TECH 25^e
ANNIVERSAIRE
DE SA CRÉATION



Quelles
perspectives
pour le
Web ?

AGRÉMENTS DÉLIVRÉS
AUX CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILES

Le ministère
du Commerce
enquête

Page 4

Le registre
du commerce
électronique
opérationnel
à Alger

Page 8

SCIENCE et VIE

CAUCHEMARS

Pourquoi
on en fait ?

Pages 12-13

HISTOIRE
* Partie 9

GUELMA

LA VILLE MARTYRE,
LES HÉCATOMBES

VI. La visite
de Lestrade-
Carbonnel
et du général
Duval

Page 11

FOOTBALL

MOBILIS - LIGUE 1
(23^e JOURNÉE)

Rabouh Haddad :
«Nous avons
fait un pas vers
le titre»

Page 22

JUSTICE

Aïn Naâdja
Il poignarde
son voisin

15 ans de réclusion
criminelle

Page 9

Météo**Régions Nord : 20° à Alger**

Excepté quelques passages nuageux vers les régions de l'Est, on notera une prédominance d'un temps ensoleillé vers les régions de l'Ouest et du Centre.

Les vents seront en général faibles à localement modérés (20/30 km/h) vers le littoral Est.

La mer sera peu agitée à localement agitée vers le littoral Est.

Régions Sud : 25° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.

Les vents seront en général modérés (30/50 km/h) avec quelques soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central.

RESSOURCES EN EAU
Hocine Necib
jeudi à Batna


Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera, jeudi 20 mars, une visite de travail dans la wilaya de Batna au cours de laquelle il procédera à la mise en service de la ligne d'urgence permettant le transfert d'eau du barrage de Beni-Haroun à Mila vers le barrage Koudiat M'daouer à Batna.

LES 26 ET 27 MARS AU SOFITEL
Journées algéro-suédoises
sur la santé

Le ministère de la Santé organisera, les 26 et 27 mars, à l'hôtel Sofitel, les Journées algéro-suédoises pour un système de santé de qualité.

CE SOIR À LA SALLE
IBN ZAYDOUN :
Concert de jazz
avec Marc
Campo

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) perpétue sa tradition musicale en présentant ce soir à 19h à la salle Ibn Zaydoun, un concert aux accents du jazz, de l'acoustique et de la mélodie enjouée qui sera animé par Marc Campo.

COORDINATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
M. Belkacem Abdelaoui, invité ce matin du Forum de DK News


M. Belkacem Abdelaoui, président de la Coordination nationale des associations de sou-

ten au programme du Président de la République, sera l'invité du Forum de DK News, ce matin à 10h, pour une conférence-débat sous le thème «Pourquoi le 4^e mandat?».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment
MERCREDI
AU CC AZZEDINE MEDJOUBI :
«Lutte de la femme
dans l'ALN»

L'association 8 Mai 1945, organise un séminaire national sur «La lutte de la femme dans l'Armée de libération», mercredi 19 mars à partir de 9h30, au Centre culturel Azzedine Medjoubi, Sidi M'hamed.

DEMAIN À HYDRA :
Conférence de presse
de Siemens


Siemens Algérie, organise demain 18 mars à partir de 9h30, au Centre de formation, lotissement El-Kadous, Lot n°10 Moutchatchou, haut site d'Hydra, une conférence de presse sur le nouveau programme de formation du Centre Sitrain pour 2014/2015.

Horaires des prières

Lundi 15 Jourmada el oula 1435

	Max	Min
Alger	20°	11°
Oran	24°	08°
Annaba	19°	10°
Béjaïa	21°	07°
Tamanrasset	25°	12°


MERCREDI À AÏT YAHIA MOUSSA
Célébration de la
Journée nationale
de la victoire


A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la victoire coïncidant avec le 19 mars, date de signature des accords d'Evian, l'association culturelle Tarwa n'Krim Belka-

cem, en collaboration avec l'APC d'Aït Yahia Moussa et l'Organisation nationale des moudjahidines, organisent deux journées à l'occasion, et en hommage au moudjahid Talah Mohamed.


JUSQU'AU 20 MARS
À ALGER
Salon du livre
pour enfants

DU 31 MARS AU 4 AVRIL
À LA SAFEX
1^{er} Salon
international
des expertises
pour le domaine
hospitalier


Sous la tutelle du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière et en partenariat avec Agency Event, l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Aress), organise du 31 mars au 4 avril, le 1^{er} Salon international des expertises pour le domaine hospitalier, «Almostachfa 2014», au Palais des Expositions de la Safex. Un point de presse consacré à cet événement, qui se tient sous le patronage du Président de la République Abdelaziz Bouteflika est prévu, demain mardi 18 mars à 10h, au siège du ministère de la Santé.

DU 20 AU 22 MARS
L'Aarc au Babel MED
Music de Marseille

Pour sa quatrième participation au Babel Med Music, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) se rend à Marseille dans l'esprit de la célébration du 10^e anniversaire de la création du Marché de la musique du monde. L'Aarc accompagnera durant ce festival qui se tiendra du 20 au 22 mars, le groupe targui Imzad venu directement du grand Sud algérien (Tamanrasset).

DU 22 AU 27 MARS
Célébration de la
Journée mondiale de
l'eau

Sous le thème «Eau et énergie», le ministère des Ressources en eau célébrera la journée mondiale de l'eau en organisant des journées portes ouvertes sous un chapiteau au niveau de l'embouchure de l'oued El Harrach, du 22 au 27 mars 2014. Des actions de sensibilisation et des activités sportives et créatives sont prévues sur ce site en cette occasion.

Forte mobilisation en faveur du candidat Bouteflika

A quelques encablures du coup d'envoi de la campagne électorale de la présidentielle du 17 avril prochain, les choses semblent s'accélérer chez les partis politiques et les organisations de la société civile ayant soutenu la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika.

Walid B.

La mobilisation est tellement forte que les pro-Bouteflika sont en passe d'opérer une course contre la montre pour apporter les ultimes correctifs et les dernières retouches en vue de la campagne électorale. Samedi dernier, les partisans de Bouteflika ont fait une véritable démonstration de force à l'occasion d'un grand meeting populaire à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf.

Les partisans du candidat Bouteflika sont venus par milliers de différentes wilayas du pays pour apporter leur soutien à celui qui fut l'artisan de la paix et de la réconciliation nationale.

L'assistance a pu suivre par la même occasion des extraits de discours du Président Bouteflika depuis son arrivée à la tête de l'Etat en 1999.

Pendant deux heures, les représentants de partis et d'organisations de la société civile ont promis à leur candidat le maximum de voix pour lui permettre d'effectuer un nouveau mandat à la magistrature suprême du pays afin qu'il puisse ainsi poursuivre son œuvre d'éducation de l'Etat et de l'ancrage de la démocratie à travers le parachèvement du processus de réformes politiques qu'il avait engagé en 2011.

Dans son discours, le directeur de campagne du candidat Bouteflika, Abdellah Sellal, a appelé les jeunes à être fiers de leur pays.

L'Algérie, dira-t-il, est un pays « démocratique, fort et puissant », soulignant que le président Bouteflika « a tout donné à l'Algérie depuis 1999. Je n'ai pas besoin d'évoquer son bilan ».

Sellal a promis aux jeunes, entre autres, de nouvelles formules de programmes devant améliorer leurs conditions de vie. Et d'ajouter : « Nous pour-



suivrons le travail entamé par le Président et dans son programme, il y a beaucoup de choses pour l'emploi, plus d'avantages pour la création d'entreprises. Nous allons créer une formule spéciale pour permettre aux jeunes universitaires d'avoir leur logement».

Évoquant la campagne électorale, Sellal a assuré qu'elle sera menée « de manière propre et démocratique ».

«Nous allons continuer les réformes politiques et nous vous promettons plus d'ouverture, plus de libertés, plus de démocratie», a-t-il assuré.

D'autres intervenants ont réaffirmé leur engagement en faveur de la candidature du Président Bouteflika et se sont déclarés mobilisés, de manière totale et indéfendable, pour la réussite de sa campagne.

Ils ont, par la même occasion, mis en garde contre toutes les tentatives visant la déstabilisation du pays, affirmant que le peuple algérien ne veut plus revivre les scènes d'horreur et violence qu'il avait vécues durant les années 90.

Ils ont estimé que le rendez-vous du 17 avril prochain constitue une étape cruciale pour l'avenir de l'Algérie.

Durant la même journée, le président du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahl, a animé une conférence nationale regroupant les chefs de bureau de wilaya de son parti et les directeurs de campagne électorale.

Il a indiqué à cette occasion que son parti « sera capable de convaincre le peuple algérien de voter pour le candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika », car, dira-t-il, « nous n'allons pas présenter de programmes fictifs ni illusoires, nous comptons plutôt défendre un bilan palpable qui profite au peuple et dont le résultat se traduit par un développement socioéconomique dans divers domaines ».

L'ANR « expliquera aux Algériens que le Président Bouteflika est porteur d'un projet et d'un projet prometteur à

travers lequel nous consolidons les acquis et tenterons de combler les lacunes enregistrées au cours des dernières années ».

M. Sahli a appelé les cadres de l'Alliance qui superviseront la campagne électorale à mener « une campagne forte et déterminée tout en étant propre et loyale basée sur la concurrence sur des programmes et des idées ».

De ce fait, le peuple est appelé à se rendre massivement aux urnes le jour du scrutin en vue d'exprimer librement son choix et mettre en échec toutes ces tentatives de déstabilisation.

Aujourd'hui, les Algériens semblent convaincus que c'est grâce à la politique de réconciliation nationale, initiée et mise en œuvre par le Président Bouteflika, que l'Algérie a pu renouer avec la stabilité et occupe désormais une position de plus en plus forte dans le concert des nations.

Cela a fait dire à de nombreux partis politiques que la consolidation d'un front interne fort, solidaire et uni, constitue l'unique alternative pour faire face aux manœuvres de déstabilisation visant l'Algérie.

C'est dans ce sens que plusieurs formations politiques ont tiré la sonnette d'alarme contre ce genre de complots, en fustigeant ceux qui attisent les feux de la révolte.

Ils n'ont pas manqué, non plus, de pointer du doigt ceux qui s'amusent à jouer avec le feu, en affirmant que la stabilité du pays est quelque chose de sacré et qu'elle constitue une ligne rouge à ne pas franchir.

L'Algérie a amorcé une phase de stabilité politique et institutionnelle très importante et cette stabilité doit être aujourd'hui préservée et défendue quel qu'en soit le prix à payer.

Pour de nombreux observateurs, la réussite de l'élection présidentielle du 17 avril prochain est un devoir qui incombe à tout Algérien jaloux de son pays.

► Dotation des bureaux de vote itinérants d'appareils téléphoniques

Les bureaux de vote itinérants seront dotés d'appareils téléphoniques de type Thoraya afin de faciliter les télécommunications lors des élections présidentielles d'avril prochain, a indiqué, samedi à Tipasa, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

« Il a été décidé de doter les 167 bureaux de vote itinérants d'appareils téléphoniques du type Thoraya », a précisé M. Ahmed Adli, lors d'une rencontre régionale sur la préparation de la prochaine échéance électorale, expliquant que cette mesure a été prise en réponses à des préoccupations relatives à la faible couverture téléphonique au niveau de plusieurs localités enclavées du pays.

« L'administration est disponible pour assurer tous les moyens matériels et techniques nécessaires pour la réussite du scrutin », a-t-il souligné, ajoutant, à cet effet, que le rôle du ministère de l'Intérieur est des Collectivités locales consiste en « la préparation logistique des élections », notamment en termes de la mise en place d'outils de communications modernes en vue de garantir l'instantanéité, l'efficacité et la rapidité d'intervention lors du prochain scrutin.

► Medelci reçoit le président de la mission d'observateurs de la Ligue arabe

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu, hier à Alger, le président de la mission d'observateurs de la Ligue arabe pour l'élection présidentielle du 17 avril, Mohamed Sbih, secrétaire général adjoint de la Ligue, indique un communiqué du Conseil. A cette occasion, M. Sbih a reçu des explications sur des missions et le rôle du Conseil constitutionnel dans l'élection présidentielle et des réponses aux interrogations de la mission de la Ligue arabe à ce sujet, précise la même source. La mission de la Ligue arabe se trouve à Alger depuis mercredi dans le cadre du protocole d'accord signé, dimanche dernier au siège de la Ligue arabe au Caire, entre l'Algérie et l'organisation pararéionale sur l'observation de l'élection présidentielle.

Le protocole porte sur la participation des observateurs de la Ligue arabe à l'élection présidentielle du 17 avril aux côtés de leurs homologues de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'Union européenne (UE) et de l'organisation des Nations unies ainsi que des observateurs locaux.

La mission d'observation de la Ligue arabe consiste en l'observation de toutes les étapes du processus électoral sous la supervision de son président, selon les termes du protocole.

Brahmi fournit à la mission de l'UA des explications sur la CNSEL

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL), Brahmi Lachemi, a fourni samedi à Alger aux membres de la mission de l'Union africaine (UA) des explications sur « les dispo-

sitions législatives et réglementaires fixant les prérogatives de la CNSEL qui veille à la crédibilité et à la transparence du processus électoral ».

Lors d'une rencontre avec les membres de la mission de l'UA, conduite par la

commission aux Affaires politiques auprès de l'UA, Aïcha Abdellah, M. Brahmi a donné des explications sur l'organigramme de la CNSEL et ses procédures d'intervention durant toutes les étapes du processus électoral», précise

un communiqué de la CNSEL.

La Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain avait reçu, ce week-end, une délégation de la Ligue arabe.

APS

TAMANRASSET

Journées d'information sur l'Armée nationale populaire

Des journées d'information sur l'Armée nationale populaire (ANP), son organisation et ses missions, ont été ouvertes dimanche au centre universitaire Hadj Moussa-Akhamouk à Tamanrasset.

Ces journées visent à rapprocher l'institution militaire des étudiants et leur permettre de s'enquérir de son organisation et de ses différentes missions, a indiqué, au nom du commandant de la 6^e Région militaire (RM), le directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation au niveau de cette institution militaire.

L'objectif est aussi de répondre à leurs questionnements, notamment pour ce qui concerne l'accomplissement du service national et les différentes structures militaires de formation et leurs conditions d'accès, a ajouté le colonel Lamine Gherbi, en ouverture des ces journées d'information.

Cette initiative qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, comporte des expositions sur la création l'ANP et de son évolution, ses réalisations, la présentation de ses différentes forces et commandements, ainsi qu'une aile consacrée au service national.

De nombreux étudiants rencontrés ont salué cette initiative qui leur permet une meilleure connaissance de l'institution militaire.

BÉJAIA

Journées d'information sur les forces de la Défense aérienne du territoire

Des journées d'information sur les forces de Défense aérienne du territoire (DAT) ont débuté dimanche à la maison de la culture de Béjaïa, avec comme objectif de faire connaître au grand public l'arme, son organisation, ses missions, son activité et ses domaines d'intérêt.

Organisée en application du plan de communication sectoriel du commandement de la DAT, la manifestation participe de la dynamique de «la promotion de la communication de proximité, le rapprochement du citoyen de l'institution militaire et l'ouverture de cette dernière sur la société», a souligné le colonel Omar Serhane, chargé de communication au sein de ce corps.

Étale sur trois jours, l'événement entend, par ailleurs, susciter des vocations auprès des jeunes envers qui des formations de qualité sont proposées. Une partie belle a été faite à cet effet aux divers établissements que compte cette arme, qu'il s'agisse de programmes ou des conditions d'encaissement.

Ces journées se déclinent en stands d'information sur toute l'activité de la défense aérienne du territoire, soutenue par une exposition photos, d'équipements et de matériels, notamment en matière de recherche et de sauvetage, activité qui a suscité visiblement beaucoup d'intérêt parmi les visiteurs.

APS

IMPOSANTE MARCHE À GHARDAÏA

Les représentants des marcheurs reçus par M. Yousfi

Une imposante marche de la population de différents quartiers de Ghardaïa pour «dénoncer les crimes perpétrés lors des échauffourées de samedi», a été organisée dimanche matin sur les principales artères de la ville, a-t-on constaté.

Les marcheurs ont convergé devant le siège de la wilaya, où ils ont observé un sit-in, en scandant des slogans appelant à la justice et à «l'application de la loi à l'encontre des criminels à l'origine des troubles qui secouent la ville».

Des représentants de ces manifestants ont été reçus par le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, qui a écouté leurs doléances, notamment «l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités de chacun et le règlement durable de cette situation conflictuelle».

M. Youcef Yousfi, qui s'est déplacé samedi tard dans la soirée à Ghardaïa, pour s'enquérir de l'évolution de la situation et prendre des mesures appropriées pour mettre fin aux dououreux événements qui connaît la ville, a appelé à «fédérer les efforts pour normaliser la situation».

Il a promis «l'ouverture d'une enquête immédiate



pour déterminer les responsabilités et l'application de la loi ainsi que la poursuite des actions de développement, aussitôt l'ordre rétabli».

M. Yousfi a, en outre, affirmé que l'Etat «contribuera à la réhabilitation des biens endommagés lors de

ces événements et à atténuer ainsi la souffrance des citoyens touchés».

«Des membres du gouvernement, concernés par les différents secteurs de développement, seront amenés à se déplacer sur le terrain à partir de la semaine prochaine pour dé-

terminer les actions à entreprendre en priorité en matière de développement durable de la région», a-t-il souligné.

● M. Yousfi est accompagné dans cette visite du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, et du représentant du directeur général de la Sûreté nationale.

Un important dispositif sécuritaire a encadré cette marche pour prévenir tout débordement.

● Trois personnes ont trouvé la mort et une quatrième a été grièvement blessée samedi en début de soirée dans des heurts qui ont opposé des groupes de jeunes à Ghardaïa.

Toutes les activités commerciales et administratives ainsi que les établissements scolaires sont paralysés du fait de la situation qui prévaut dans la ville.

«Printemps arabe» dites-vous ?

Kamel Cherif

La situation à Ghardaïa tend à devenir récurrente du fait des événements qui s'y déroulent. La population de Ghardaïa, Ibadiites et Sunnites, a organisé hier une imposante marche qui vers le siège de la wilaya afin d'exiger l'ouverture d'une enquête sur les événements qui secouent cette paisible vallée.

Compte tenu de la gravité des événements, le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi ainsi que le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila et le représentant du Directeur général de la Sûreté nationale étaient hier à Ghardaïa. C'est dire que l'Etat algérien reste à l'écoute des préoccupations de la population de cette vallée, en proie à des violences répétitives.

Les habitants de Ghardaïa ont dénoncé ceux qui tentent, à chaque fois de rallumer le feu de la fitna, au moment où la secrétaire générale du Parti

des travailleurs, Louisa Hanoune, évoquent la main étrangère dans ce qui se passe dans cette région.

La ville de Ghardaïa semble être utilisée tel un épouvantail par des forces occultes qui tentent de frapper la stabilité du pays. L'ex-Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'était déplacé en personne à Ghardaïa où il avait rencontré les habitants des deux communautés et avait aussi célébré avec les notables de la ville le Mawlid Ennabawi Echarif.

Une fête religieuse qui avait raffermi les relations entre les habitants de Ghardaïa qui ont toujours cohabité dans l'harmonie. Mieux encore, Ghardaïa a toujours été un exemple en matière de tolérance. C'est l'exemple concret de la concorde et de la réconciliation. Or, les forces du mal tentent en ce moment précis d'allumer un brasier dans cette région, située à équidistance entre le Nord et le Sud.

Il faut relever que sur instruction du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui suit de très près la situation dans cette région, les hauts responsables du pays se sont déplacés à Ghardaïa afin de prémunir cette région d'une véritable fitna.

Jusque-là, les incidents se limitaient au pillage et à l'incendie des maisons de familles innocentes.

A présent, la situation a pris une autre tournure dans la mesure où des morts sont déplorées. Des familles fuient la ville et quittent leurs demeures de peur d'être prises pour cibles.

C'est dire que les forces de déstabilisation sont passées à un autre stade, ce qui explique le déplacement des populations.

Les habitants de Ghardaïa ont relevé que les auteurs de ces incidents et crimes sont étrangers à la ville, ce qui exacerbé leurs inquiétudes. En ce sens, l'Etat est décidé de réagir avec férocité en appliquant la loi sur les criminels qui attendent à la sécurité de l'Etat.

Les événements de Ghardaïa connaissent une recrudescence inquiétante et coïncident avec l'organisation de l'élection présidentielle, laquelle consacrera la démocratie et l'Etat de droit en Algérie. Une élection qui vient dans le sillage des réformes politiques engagées par le pays, lequel a été épargné et présumé de ce qui est appellé le «printemps arabe»!

La Police diligente une enquête sur la mort de trois personnes à Ghardaïa

La Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) a dépêché un groupe d'enquêteurs criminels pour enquêter sur la mort de trois individus de sexe masculin résidant à Ghardaïa, a indiqué dimanche un communiqué de la Dgsn. «Après avoir été alertée samedi, la Police a mobilisé ses services et dépêché sur place une équipe de la Police criminelle accompagnée d'éléments de la Police scientifique et technique pour effectuer un constat de décès à l'hôpital local en informant le parquet chargé de l'en-

quête», précise le communiqué.

«Dans l'attente des conclusions préliminaires du médecin légiste, la police poursuit son enquête pour déterminer les causes des décès», a indiqué le directeur de la Communication et des relations publiques à la Dgsn, le Commissaire divisionnaire Djellali Boudalja qui a précisé que «les brigades de recherches et d'investigations (BRI) relevant de la Dgsn continuent d'auditionner les témoins pour faire toute la lumière sur les causes de ces décès».

COMMERCE

Le ministère du Commerce enquête sur les agréments délivrés aux concessionnaires automobiles

Le ministère du Commerce a ouvert, la semaine dernière, une enquête sur les agréments délivrés aux concessionnaires automobiles dans le cadre d'une opération d'assainissement de cette activité et en vue d'identifier les concessionnaires exerçant sans agrément, a affirmé dimanche le Directeur général du Contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, M. Abdelhamid Boukahnoun.



«L'enquête en cours permettra d'identifier les concessionnaires qui n'ont pas encore régularisé leur situation dans le sens de l'obtention d'un agrément après s'être inscrits au Registre du commerce», a indiqué M. Boukahnoun dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement du registre de commerce électronique.

Le concessionnaire automobiles obtient, conformément au décret relatif à la pratique de l'activité, un agrément provisoire au

près du ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement à même de lui permettre de s'inscrire au Registre du commerce en vue d'obtenir (auprès du même ministère) un agrément définitif pour poursuivre son activité, a indiqué le même responsable.

«Après inscription au Registre du commerce, les concessionnaires sont tenus de formuler une demande pour l'obtention de l'agrément définitif auprès

du ministère du développement économique et de la promotion de l'investissement», a-t-il souligné précisant que «certains concessionnaires ne disposent pas d'agrément en dépit de leur inscription au Registre du commerce».

«Si de telles pratiques sont confirmées par l'enquête, les concessionnaires contrevenants seront arrêtés», a-t-il dit. Le projet de loi amendant et complétant le décret exécutif du 12 décembre 2007, définissant les conditions et modalités

d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules neufs est actuellement en cours d'élaboration», a-t-il souligné.

En application de la directive du Premier ministre, un groupe de travail composé de représentants des ministères du commerce, du développement industriel et de la promotion de l'investissement et de l'énergie et des mines s'attellera à l'examen de l'amendement de ce texte de loi.

AGRICULTURE

Projet d'élevage bovin en partenariat avec les Britanniques

● Le droit de concession de terres agricoles a permis d'augmenter la production nationale

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a fait part, dimanche à Constantine, d'un projet de réalisation en partenariat avec les britanniques d'exploitations pilotes d'élevage de vaches qui seront implantées dans le sud du pays.

Au cours d'une visite de travail qu'il a effectuée dans cette wilaya, le ministre a indiqué à l'APS que «des discussions sont en cours avec les (responsables) britanniques pour étudier les voies permettant d'aboutir à ce grand projet destiné à rattraper le déficit enregistré en matière de production de ce produit essentiel, qu'est le lait».

«Nous sommes en discussions avec les britanniques et demain je vais recevoir le représentant du Premier ministre britannique pour discuter de ce grand projet qui sera implanté dans le sud du pays», a précisé M. Nouri, soulignant l'impact qu'il aura sur le développement de la filière lait, considérée comme l'une des «priorités du gouvernement».

«La société française Bretagne commerce international avec laquelle nous avons réalisé des expériences concernant la filière dans les wilayas de Souk-Ahras, de Relizane et de Blida, assurera l'assistance technique au profit de la partie algérienne», a souligné le ministre, rappelant que la coopération dans le domaine d'assistance technique ayant lié l'Algérie et cette société a permis de faire augmenter la production du lait dans ces wilayas de 3.500 litres/an/vache à plus de 4.500 litres/an/vache. M. Nouri a affirmé que le projet sera réalisé selon des techniques ultramoderne et permettra à l'Algérie de «rompre avec les pénuries de lait en poudre qui subi le dictat d'un marché international instable et en perturbation».

«Nous produisons les deux tiers de nos besoins en matière de lait, c'est à dire 3.5 milliards de litres sur 5 milliards de litres de besoins», a relevé le ministre.

L'agriculture relève des domaines technique et scientifique qui progressent rapidement, «il faut s'engager dans la voie de leur maîtrise, les besoins de l'Algérie, un grand pays, étant importants», a souligné M. Nouri, précisant qu'il est impossible de développer ce secteur et assurer une autosuffisance alimentaire, sans moderniser résolument le secteur.

Citant l'exemple de la wilaya d'El Oued qui arrive, en dépit d'une nature rude, à assurer le tiers de la production nationale, M. Nouri a indiqué que «l'ère de l'agriculture familière, traditionnelle est révolue».

Au cours d'une rencontre avec des professionnels du secteur, organisée à la ferme de démonstration et de production de semences de Baâraouia (El Khroub), M. Nouri a affirmé que l'Etat est disposé à assurer un accompagnement et un encadrement permanent à tous les professionnels et investisseurs désirant développer et étendre leur activités agricoles.

L'Etat débloque annuellement 200 milliards de dinars, l'équivalent de 3 milliards de dollars pour développer

ce secteur, a rappelé le ministre, appelant les agriculteurs à être à la hauteur des défis de l'autosuffisance alimentaire.

Appelant les instituts de recherche à «sortir plus sur le terrain», M. Nouri a indiqué que le secteur de l'Agriculture ne peut plus supporter le carcan bureaucratique qui compromet son évolution».

Qualifiant Constantine de «wilaya agricole par excellence», le ministre a considéré que cette région, dans l'Est du pays, accuse des lacunes en matière notamment de périmètres irrigués. M. Nouri a évoqué, dans ce contexte, la possibilité de réaliser, dans cette wilaya, après l'ouverture prochaine du couloir est du barrage de Béni Haroun, de grands périmètres irrigués à l'instar de ce qui a été réalisé à Oum el Bouaghi, à Telaghma et El Eulma.

Considérant que 400 ha d'oléiculture et 200 ha d'arboriculture restent insuffisants pour Constantine, le ministre a appelé les responsables concernés à déployer plus d'efforts en faveur de ce secteur, créateur de richesses et pourvoyeur d'emplois.

A son arrivée à Constantine, M. Nouri a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation à Khroub d'un silo d'une capacité de stockage 50 000 tonnes de céréales. Ce projet fait partie de neuf autres à l'échelle du pays dont six dans l'Est algérien.

Le ministre a également visité une ferme privée d'élevage bovin, une unité privée de production de lait et dérivés et une autre à caractère public.

TRANSPORT

La Fédération nationale des auto-écoles appelle à l'amendement du décret exécutif régissant la profession

La Fédération nationale des auto-écoles a appelé, samedi à Alger, à l'amendement du décret exécutif N°12-110 de mars 2012 portant organisation de la profession, notamment en ce qui a trait aux agréments et à l'obligation pour les gérants d'auto-écoles de disposer d'un diplôme universitaire.

La fédération a examiné, lors d'une réunion de son conseil national en présence de ses représentants au niveau de 48 wilayas, le contenu de la circulaire publiée par le ministère des transports le 25 février dernier, portant prolongation du délai accordé aux propriétaires d'auto-école pour se mettre en conformité avec les dispositions de ce décret jusqu'en mars 2015.

Le président de la fédération, Zinedine Aoudia a affirmé que les mesures définies dans cette circulaire doivent être retenues et faire l'objet d'un décret exécutif avant la fin du délai fixé pour les auto-écoles, insistant sur la nécessité d'introduire les amendements nécessaires avant la promulgation des textes d'application du décret. Selon cette circulaire, le ministère accorde un sur-sis aux propriétaires

d'auto-écoles en vue de «procéder aux amendements nécessaires au décret exécutif N°12-110 en cas de nécessité».

La circulaire définit le statut des nouvelles demandes d'ouverture d'auto-écoles qui se verront accorder des agréments provisoires, à condition que le demandeur s'engage à se conformer aux dispositions des textes d'application une fois promulgués.

La Fédération a renouvelé sa demande concernant la révision de l'article 50 du décret exécutif qui oblige les propriétaires d'auto-écoles à confier la gestion de l'auto-école à des licenciés en droit, en comptabilité ou en commerce.

Les titulaires de diplômes universitaires «ne peuvent gérer une auto-école car ne détenant pas de diplôme de formation pédagogique, ce dernier est remis par les directions des transports aux demandeurs de la formation qui disposent d'un niveau d'instruction de 4^e année moyenne», a rappelé M. Aoudia.

La Fédération refuse, en outre, le renouvellement de l'agrément tous les dix ans estimant que cette mesure ne s'inscrivait pas dans le cadre de l'allégement des procédures administratives décidée dernièrement par l'état, a-t-il estimé. L'intervenant a également cité le problème du manque d'examinateurs dont le nombre est de 180 au niveau national, lesquels couvrent plus de 7 600 auto-écoles.

Près de 94 examinateurs qui suivent actuellement une formation dispensée par le ministère des transports viendront renforcer cette profession vers la fin du mois de mars, a-t-il rappelé ajoutant que 100 autres examinateurs renforceront la corporation en septembre prochain soulignant que leur nombre reste insuffisant, d'autant que 40% des examinateurs seront mis à la retraite vers la fin 2014.

Les représentants de la fédération au niveau des 48 wilayas ont souligné la nécessité de se conformer aux dispositions de l'arrêté interministériel de 1979 qui autorise l'ouverture une auto-école pour chaque 6 000 habitants.

Ils ont appelé à la mise en place d'un fichier national des permis de conduire et à l'unification du coût de la formation pour l'obtention du permis de conduire en plus du renforcement du nombre d'examinateurs dans les wilayas du sud.

APS

LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES
M^{ME} MAMMERI ATIKA, INVITÉE HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

La FAPH Monte au créneau

La Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) a plaidé, dimanche à Alger, pour le remboursement des sondes urinaires chez les personnes atteintes de paraplégie, pour la préservation de leur fonction rénale.

«Les paraplégiques et les handicapés moteurs ont besoin de sondes urinaires pour vider leurs vessies au quotidien et réduire les risques de maladies urologiques et néphrologiques. Il est donc primordial que ces sondes soient remboursées par la sécurité sociale, à l'instar des autres médicaments utilisés par les malades chroniques», a insisté la présidente de la Faph, M^{me} A-

tkia Mammeri, lors d'une conférence-débat, organisée au forum du quotidien *DK News*. Les sondes urinaires sont des tubes jetables, utilisées par les paraplégiques, quatre à cinq fois par jour, pour pallier le dysfonctionnement de leur système urinaire.

Les avantages des sondes urinaires jetables par rapport aux «sondes à demeure» (à usage de longue durée) sont la diminution des risques d'infections urinaires, la réduction des risques d'insuffisance rénale et une meilleure insertion sociale des malades. M^{me} Mammeri a précisé que ces sondes pouvaient être utilisées par le patient lui-même, après une courte formation à la technique d'utilisation en milieu hospitalier. Elle a appelé à ce propos les établissements hospitaliers à assurer une éducation thérapeutique pour les malades afin de les initier à l'utilisation de cet appareil.

Réagissant sur le même sujet, le Dr Karim Talbine, médecin spécialisé en rééducation fonctionnelle a précisé que les bénéfices de la sonde médicale résidaient aussi dans la vidange complète de la vessie et la réduction des infections de l'appareil urinaire.

Il a ainsi conseillé aux malades de s'hydrater correctement et d'utiliser les sondes jetables et lubrifiantes au minimum quatre fois par jour, pour les mictions.

Les patients utilisant les sondes doivent également être surveillés par des urologues et faire des bilans urologiques périodiquement, a ajouté le Dr Talbine. Le spécialiste a également souligné que les sondes pouvaient être utilisées chez les enfants atteints de handicap, après une formation des parents à la méthode d'utilisation.

APS

Plaidoyer pour le remboursement des sondes urinaires chez les paraplégiques



Photos : M. Nait kaci

«Non les sondes jetables ne sont pas un luxe»

Sonia Belaïdi

La présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph), M^{me} Atika Mammeri a appelé la sécurité sociale au remboursement des sondes urinaires jetables, utilisées par les handicapés moteurs, notamment les paraplégiques.

M^{me} Mammeri, l'une des invitées hier au forum de *DK News*, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des personnes handicapées, a souligné que l'utilisation des sondes jetables n'étaient pas «un luxe pour les personnes en situation de handicap».

Elle a souhaité dans ce sens que les ministère de la Santé et du Travail et la Sécurité sociale prennent en charge cette revendication et inscrivent les sondes urinaires jetables parmi les médicaments remboursables à cent pour cent.

Les sondes urinaires jetables sont

plus avantageuses que les sondes «à demeure» (de longue durée) car elles diminuent les risques d'infections urinaires, préservent la fonction néphrologique et facilitent l'insertion sociale pour les malades.

A cet effet, la présidente de la Faph a souhaité voir la généralisation de l'utilisation des sondes jetables chez les personnes vivant avec un handicap, pour leur permettre de mener une «vie digne et respectable».

De son côté, le Dr Karim Talbine a expliqué que la sonde urinaire était utilisée chez les personnes handicapées et autres, lorsqu'il y a une mauvaise vidange urinaire.

Le Dr Talbine a précisé que la sonde pouvait être placée par le patient lui-même après une formation à la technique d'utilisation, en milieu hospitalier.

Les buts de cette sonde sont : une vidange vésicale complète et l'améliora-

tion de la continence, a ajouté le même spécialiste.

S'agissant de la qualité des sondes, le même intervenant a noté que les sondes devaient être lubrifiées pour réduire les risques de lésions de l'urètre.

Il a par ailleurs conseillé aux malades d'utiliser la sonde un minimum quatre fois par jour et de s'hydrater correctement pour une bonne fonctionnalité rénale.

Abordant le sujet des infections urinaires, le Dr Talbine a recommandé aux patients de ne traiter les infections qu'en cas de symptômes apparents.

En outre, le spécialiste a insisté sur l'importance de la prise en charge psychologique des personnes handicapées pour une meilleure adaptation sociale.

Les différents intervenants ont rappelé dans ce sens que le handicap n'était pas «un fardeau pour la société» et que le «handicap est une question d'aménagement de l'environnement».

Les 4 vérités de Atika Mammeri

Atika Mammeri, la présidente de la Fédération nationale des personnes handicapées moteurs a de la ressource, de la volonté, de la patience et des compétences.

O. Larbi

Accidentée depuis une quarantaine d'années et paraplégique depuis, elle défritrice pour la société algérienne dans son ensemble les voies et moyens d'une insertion réelle des personnes handicapées dans la vie économique et sociale.

C'est une femme qui ne se décourage jamais au point d'abandonner la partie. Chaque année, elle remet sur le tapis les mêmes revendications, met devant les décideurs les mêmes propositions de solutions aux problèmes vécus par les personnes handicapées et leur famille.

Elle a fait partie de conseils dont la durée de vie est liée au bon vouloir de ceux qui les ont créés, elle a participé à des négociations en tant que consultant expert pour que des conventions signées entre, par exemple, l'Onaaph et la Cnas soient à la hauteur des attentes en matière de prise en charge et de qualité des matériels dont les handicapés ont un besoin permanent ou régulier.

Les personnes handicapées ne sont pas visibles ni dans l'espace public, ni au travail : c'est un problème d'accessibilité qui n'est pas pris en charge par les autorités, alors que dans le monde cette question est réglée depuis longtemps.

Pour travailler, il faut avoir une qualification, des diplômes, et plus encore l'application des lois de la République qui font obligation d'embaucher 15% de handicapés.

Les personnes handicapées sont de fait exclues de la formation professionnelle puisque les établissements spécialisés n'ont pas les machines, les outils adaptés, les sièges ergonomiques voulus.

Quelle est l'existence d'une famille qui compte dans sa descendance un enfant handicapé ? «C'est la galère !»

Atika Mammeri se réjouit de la présence au Forum de DK News de professeurs de médecines et de généralistes

venus spécialement d'Oran et de Constantine. Les professeurs Azzouni, chirurgien en pédiatrie, les médecins spécialistes Talbine, Djeghri et le docteur Bouarouch ont apporté le poids de l'évidence scientifique dont Atika Mammeri a fait une démonstration : «Savez-vous qu'il existe dans le monde, depuis 40 ans, des sondes pour évacuer sans douleur et sans léser l'urètre, des sondes pour paraplégiques qui ne coûtent que 210 DA pièce et qui sont à multi usage (5 fois par jour) ?»

C'est seulement depuis que Mme Bouabdallah ministre de la Solidarité et de la Famille a souscrit à la demande de subventions de la Fédération que ces sondes sont à la disposition des paraplégiques.

La où l'histoire se corse, c'est que Mme Mammeri a informé les réseaux hospitaliers de cette mise à disposition de sondes multi-usage, et qu'en retour les destinataires sont devenus des demandeurs : les enfants atteints de spina bifida, les scléroses en plaques souffrent aussi des dérangements dans l'évacuation des urines ce qui se répercute sur leur système rénal.

Atika Mammeri demande que la convention Cnas-Onaaph soit revue en complétant la remise de moyens de vidanges non seulement aux stomisés mais à toute personne handicapée qui a des difficultés pour se laver.

De quoi sera fait le futur immédiat ?

Les personnes handicapées ont trouvé auprès de la ministre de la Solidarité et de la Famille, un vis-à-vis flâble puisqu'une démarche commune est sur le point d'être finalisée : d'ici à la fin juin, des mesures seront prises sur la question de l'accessibilité, de la formation des animateurs des réseaux des associations de personnes handicapées.

Dans le même temps l'élabore d'une politique durable de prise en charge des personnes handicapées tout au long de la vie, «cette politique n'existe que par fragments ; tout doit être mis en œuvre pour l'insertion réelle des personnes handicapées dans la vie du pays».

Une femme exemplaire



Said Abjaoui

Mme Mammeri Atika. Une femme qui compte et qui comptera à l'avenir. Elle préside aux destinées d'une association dynamique. Plutôt de la dynamite pour la profondeur de leur engagement. Une solidarité à toute épreuve.

Quand la présidente s'exprime, elle occupe tout l'espace car elle exprime les convictions de tous les membres de son association, elle est leur avocate et d'ailleurs, elle parle de plaidoyer et non de discours. Mme Mammeri Atika est présidente de la Faph, la Fédération algérienne des personnes handicapées.

Ça lui va bien d'ailleurs car elle défend bien, elle n'a pas de déficit argumentaire, elle parle lentement quand elle commence sa démonstration puis avec le verbe haut et accéléré, parfois sur le mode interrogatif quand son interlocuteur, ou plutôt son partenaire ne possède que le oui à présenter. Au forum de DK News hier, Mme la présidente a explosé. Elle a tenu à tout dire, ou plutôt à dire tout, tout ce qu'elle est chargée de dire par son association. Elle a lancé un appel à Mme la ministre de la Solidarité dont elle souligne la disponibilité et surtout l'aide que celle-ci leur avait portée quand elle a été sollicitée. Bravo Mme.



«Pourquoi les sondes ne sont pas gratuites chez nous ?»

R. Rachedi

Percuté par un camion à l'âge de 7 ans, Ahmed, natif de Médéa, vit depuis 22 ans avec une difficulté rénale qui, faute de prise en charge et de disponibilité de l'appareillage adéquat, l'a astreint à quitter le pays pour bénéficier de soins. «Suite à mon accident, j'ai subi 18 interventions chirurgicales au CHU de Blida. Malgré toutes ces opérations, les chirurgiens ne sont pas parvenus à réparer les dégâts trop importants que j'ai subis notamment au niveau des voies urinaires. Parti en France, j'ai découvert l'autosondage qui a littéralement changé mon train de vie. Devant la disponibilité des sondes et la facilité de les manipuler, j'ai décidé au bout de quatre années, de retourner au pays pour reconstruire ma vie. Cependant, j'étais loin

d'imaginer toutes les difficultés auxquelles je serai confronté pour me procurer l'une de ces sondes une fois revenue au pays. Face à ce problème récurrent, je me dis aujourd'hui qu'il serait judicieux de quitter l'Algérie pour m'installer en France où je reçois mes sondes dans la journée et à titre gratuit», a déclaré Ahmed en marge du Forum, aujourd'hui âgé de 29 ans.

«Je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi les sondes restent à ce jour non remboursées par la Cnas. Contrairement aux paraplégiques j'ai encore l'usage de mes jambes, ce qui m'a permis de lutter pour me procurer quelques-unes. Mais qu'en est-il des milliers de personnes en situation de handicap qui restent cloîtrées chez elles et qui n'ont pas la capacité de réclamer ce qui est leur dû. Heureusement que Mme Mammeri est là pour défendre leurs droits. D'ailleurs c'est grâce à

sa générosité que je peux aujourd'hui m'autosondier», a ajouté l'intervenant.

En plus d'améliorer l'hygiène et la qualité de vie, l'autosondage, préviennent les problèmes urinaires qui, à long terme, mettent en danger le pronostic vital des personnes handicapées. «Normalement les sondes sont à usage unique. Cependant, devant la cherté de celles-ci, on est obligés de les laver à l'eau de javel et de les réutiliser durant plusieurs semaines, ce qui provoque chez nous des infections et des problèmes sanitaires à répétition. J'ai bien fait une demande auprès de l'hôpital de Médéa, deux ans se sont écoulés et je n'ai encore rien reçu. Devant cet état de faits, on appelle la Cnas à prendre ses responsabilités et assurer le remboursement des sondes au même titre que les appareillages pour les personnes handicapées» a conclu l'intervenant.

SELON SON PRÉSIDENT M. AMAMRA ZITOUNI Le Conseil de la concurrence a reçu six requêtes depuis son installation

Le Conseil national de la concurrence a reçu, depuis son installation fin janvier 2013, six requêtes dont la plupart porte sur le non respect du droit de la concurrence, a indiqué dimanche le président du Conseil, Amara Zitouni.

«Depuis l'installation officielle de la nouvelle composante du Conseil national de la concurrence, nous avons reçu six nouvelles requêtes de la part d'opérateurs privés qui se plaignent des pratiques illégales de certaines entreprises en matière de concurrence», a-t-il déclaré à l'APS.

Les pratiques restrictives de concurrence relevées, a-t-il poursuivi, concernent la commercialisation de l'automobile (poids lourd), des produits lubrifiants, du ciment, et des fournitures scolaires.

Cette institution qui n'a pas activé pendant plusieurs années, a hérité de 22 dossiers et s'apprête à statuer prochainement sur une quinzaine d'affaires.

Cette institution a pour principale mission de favoriser et de garantir par tous moyens utiles, la régulation efficiente du marché et arrêter toute action ou disposition de nature à assurer le bon fonctionnement de la concurrence et à promouvoir la concurrence dans les zones géographiques ou les secteurs d'activité ou la concurrence n'existe pas ou est insuffisamment développée.

Selon M. Zitouni, le Conseil rendra bien-tôt sa décision sur deux saisines dont celle relative à la commercialisation du ciment.

Interrogé sur les délais de traitement des dossiers,

Le président de cette institution a précisé que le Conseil est tenu d'appliquer la loi imposant une procédure assez complexe qui dure huit mois minimum.

«Nous ne pouvons pas répondre du jour au lendemain car nous sommes tenus par les mêmes procédures appliquées au niveau des juridictions afin de garantir les droits des opérateurs et d'aboutir à un processus équitable», a-t-il expliqué.

En plus, le Collège du Conseil n'a pu se réunir qu'en juillet 2013 après la promulgation du décret de nomination de ses membres et la prestation de serment de ses rapporteurs et enquêteurs, a-t-il fait remarqué.

«Actuellement, le Conseil est en phase de redémarrage. Nous essayons de résoudre quelques problèmes liés à des difficultés matérielles et humaines et aux contradictions et incohérences des textes qui nous régissent», a-t-il encore ajouté.

Par ailleurs, le Conseil est audité depuis janvier dernier par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Cet examen, demandé par l'Algérie, consistera à «soumettre la législation et la réglementation internes régissant la concurrence à des experts internationaux en vue d'identifier les insuffisances et proposer des mesures adéquates pour les rendre conformes aux normes et standards internationaux en la matière», a précisé M. Zitouni. Afin de mettre en exécution ce processus qui va durer un à deux ans, le Conseil a déjà tenu en janvier et février deux rencontres.

Une troisième rencontre sera organisée à Alger les 12, 13 et 14 mai prochain. Il s'agit d'un atelier thématique auquel participeront des experts américains, français, belges, tunisiens et marocains.

APS

COMMERCE - ORGANISATION Le registre du commerce électronique opérationnel à Alger

Le registre du commerce électronique a été lancé dimanche, dans une première phase au niveau d'Alger, avec pour objectif essentiel de moderniser les services du Centre national du registre du commerce (Cnrc) et de mettre fin aux actes de falsification des extraits du registre.

L'introduction du nouveau document qui concernera, dans une phase d'assai, les nouveaux registres du commerce au niveau de la capitale permettra notamment, selon le ministre du Commerce Mustapha Benbada, de éliminer les cas de falsification de ce document et d'assainir le fichier national des fraudeurs.

«La solution a été fournie par un partenaire finlandais présent dans plus d'une trentaine de pays et qui va nous accompagner dans la formation des ingénieurs du Cnrc. C'est un procédé hautement sécurisé et infalsifiable», a déclaré le ministre en marge du lancement officiel du projet.

En format papier, le nouveau registre est doté d'un code crypté sur l'extrait du document délivré à Alger, a-t-on expliqué. Il sera généralisé à toutes les wilayas du pays à partir de juin prochain.

Mais, dès le mois de décembre, le registre du commerce sera sous format de carte PVC, après l'adaptation du dis-



positif législatif et réglementaire pour introduire le traitement numérique et les services en ligne dans la gestion du registre du commerce.

La troisième étape verra le lancement progressif du registre du commerce électronique en carte à travers toutes les wilayas.

Les détenteurs de l'actuel registre du commerce vont pouvoir bénéficier du nouveau registre à partir du début 2015, a encore souligné M. Benbada.

L'opération du lancement de ce nouveau document a été marquée par la remise de registres du commerce électronique à deux opérateurs en présence de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri et celui du Développement de l'Industrie et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounes.

«Cette nouvelle formule du registre du commerce est dotée d'un symbole graphique comportant des données cryptées qui peuvent être lues par tous

les périphériques mobiles pour vérifier les informations contenues sur l'extrait du registre du commerce», a expliqué Rafik Chitti directeur général du Cnrc.

«L'arrivée opportune de la 3G en Algérie, constitue un atout majeur qui consolidera l'exploitation de cette solution en permettant la consultation et la vérification en temps réel des informations relatives au titulaire de l'extrait du registre du commerce», ajoute-t-il. Cette solution est désormais utilisable dans les opérations de contrôle qui peuvent accéder directement à la banque de données du Cnrc afin d'ypiser l'information relative aux commerçants.

Le registre électronique a été élaboré par le ministère du Commerce et le Cnrc en collaboration avec le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication pour un budget de 49,9 millions DA. A fin février 2014, l'Algérie comptait 1 695 814 commerçants inscrits au registre du commerce.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER Conjoncture difficile pour les concessionnaires sur fond d'une chute de la demande

La 17e édition du salon international de l'automobile d'Alger (Siaa) se tient dans une conjoncture jugée «difficile» par les concessionnaires sur fond d'une tendance à la baisse de la demande en Algérie et des perspectives moroses sur le marché mondial.

L'année 2013 a été marquée par des baisses de 30 à 50% des volumes des ventes, ont affirmé à l'APS les représentants des principales marques en marge de cette manifestation économique et commerciale (12-22 mars au Palais des expositions). Les différentes formules d'acquisition de logements lancées par le gouvernement, les promotions immobilières, combinées à la fin des augmentations et des rappels versés en 2012 et dont ont bénéficié un grand nombre de citoyens, semblent avoir impacté la demande des véhicules, expliquent ces responsables.

Ces derniers souhaitent, sinon une reprise de la demande à court terme, du moins une stabilité du marché pour maintenir le business. Après le «boom» de l'année 2012 au cours de laquelle 568 610 véhicules (+45,7%) ont été importés en Algérie pour une valeur de 514,43 milliards DA, le marché s'est contracté en 2013 et «la tendance se poursuivra encore cette année», prédisent les analystes. Cette chute s'est encore confirmée en janvier

dernier, durant lequel les importations de voitures ont baissé de 50% pour totaliser 23 682 unités par rapport au même mois de l'année dernière, période durant laquelle l'Algérie avait importé 47 858 véhicules. Selon les chiffres des Douanes, les importations ont atteint 382 millions de dollars contre près de 607 millions de dollars le même mois en 2013, soit une baisse de 37%.

Les importantes remises offertes à l'occasion de ce salon, atteignant parfois 350 000 DA, les placards publicitaires réservés dans la presse écrite et la télévision, mettant en exergue les qualités des voitures et les délais de livraison, longtemps décriés par les acheteurs, expliquent la préoccupation des constructeurs face à la baisse constante de la demande dans un marché autrefois florissant.

Autre signe de la conjoncture difficile que traverse le marché, une affluence tout juste moyenne a été enregistrée au quatrième jour du salon avec une légère tendance à la baisse par rapport à la précédente édition, a-t-on constaté.

Cette année, la programmation du salon avec la période cruciale des examens scolaires, explique en partie la baisse des fréquentations avec une météo défavorable durant le weekend dernier. Lors de cette édition, les concessionnaires multiplient les techniques de vente

pour attirer les clients et réaliser le maximum de ventes et écouler les stocks.

Parmi les outils de marketing utilisés, la distribution des brochures aux visiteurs pour les orienter vers les stands des exposants, et les cadeaux offerts pour tout achat de véhicule. D'autres concessionnaires vont plus loin en proposant aux clients de prendre en charge la taxe sur les véhicules neufs qui dépasse 70 000 dinars pour les moins chers.

C'est que les temps sont durs pour la concessionnaires et les ventes de véhicules par facilité de paiement qui ont fait leurs beaux jours en 2005, font désormais partie du passé.

Certains constructeurs s'attendent à traverser une zone de turbulence au cours des années à venir, surtout avec les nouvelles règles que les pouvoirs publics envisagent d'introduire afin de réglementer le marché et encourager l'investissement dans la fabrication.

L'autre aspect qui mérite d'être relevé dans ce salon reste, le caractère commercial qu'a pris résolument l'exposition au fil des ans.

Sous d'autres cieux, les salons de l'automobile sont destinés seulement à dévoiler les nouveaux modèles alors qu'au salon d'Alger, la vente sur place de véhicules et le paiement «cash» est monnaie courante. Ce phénomène a été relevé à maintes reprises par la Safex et l'Association des constructeurs automobiles (AC2A) qui coorganisent l'événement.

AIN NAÂDJÀ

Il poignarde son voisin

Farid, âgé de 29 ans, a assassiné son voisin Rachid âgé de 34 ans. C'est un alcoolique, un drogué et un repris de justice notoire. L'affaire est traduite devant la justice, une année plus tard, verdict : 15 ans de réclusion criminelle. Dans la même journée, l'accusé se constitue prisonnier et reconnaît avec regret son forfait.

A. Ferrag

L'accusé a comparu devant le tribunal pour homicide volontaire. Interrogé par le président de la cour, il maintient qu'il n'avait nullement l'intention de tuer.

— Monsieur le président, je jure que je ne voulais pas le tuer.

— Mais vous l'avez fait, il est bel et bien décédé à la suite des coups de couteau que lui aviez assénés.



— Accusé, racontez-nous juste ce qui s'est exactement passé le jour du drame.

La victime était un voisin, j'étais à la maison, la victime s'adonnait à l'alcool, une grande dispute éclate entre lui et mon père, mon voisin se mit alors à insulter et menacer mon père. Je l'ai ensuite frappé avec mon couteau, car je tentais de défendre mon père, je ne voulais pas le tuer. Je voulais juste le corriger, et non le tuer.

Le président donne la parole au re-

présentant du ministère public qui mettant l'accent sur la gravité des faits, requiert 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense intervient à son tour : « Mon client a reconnu avoir frappé avec un couteau ». Il insiste sur « le meurtre sans prémeditation » et « la légitime défense » et demande les circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, la cour rend son verdict : Farid est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Journée de protestation dans la commune de Bendaoud

Des habitants du village d'Ouled Chebil dans la commune de Bendaoud, à 80 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont bloqué hier matin, la route qui mène au chef-lieu de la commune pour réclamer un peu plus d'attention de la part des élus et des responsables locaux. Les habitants, qui refusent de rester en marge de la dynamique de développement engagée par les pouvoirs publics à travers différents programmes, réclament leur part à l'instar des autres régions de la wilaya. « Nous avons été longtemps désavantagés par rapport aux autres régions, qui ont bénéficié de plusieurs programmes de développement », dira un des manifestants. Dans la même matinée, de jeunes chômeurs ont bloqué le siège de l'APC pour demander l'annulation de la liste d'emploi affichée par l'APC. « Nous voulons de la transparence dans le recrutement », dira un manifestant.

Mouad B.

M'SILA

Un enfant de 10 ans a disparu à Salmane

L'écolier Kamel Edine Atta Allah, âgé de 10 ans, n'a plus donné signe de vie depuis l'après-midi de vendredi dernier. Le père de l'enfant très inquiet de cette disparition de son fils qui est sorti juste après la prière du domicile familial à Salmane dans la commune d'Ouled Deradj, espère retrouver son fils sain et sauf. Depuis, l'enfant est activement recherché par les services de sécurité. Au moment de sa disparition, l'enfant portait un blouson rouge, un pantalon bleu et des chaussures de sport blanches.

M.B.

L'écolier Kamel Edine Atta Allah, âgé de 10 ans, n'a plus donné signe de vie depuis l'après-midi de vendredi dernier. Le père de l'enfant très inquiet de cette disparition de son fils qui est sorti juste après la prière du domicile familial à Salmane dans la commune d'Ouled Deradj, espère retrouver son fils sain et sauf. Depuis, l'enfant est activement recherché par les services de sécurité. Au moment de sa disparition, l'enfant portait un blouson rouge, un pantalon bleu et des chaussures de sport blanches.

PROTECTION CIVILE

1974 interventions en 48h

Durant la période du 15 au 16 mars 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 1974 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Pour les cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone Co suite à l'utilisation des appareils de chauffage, les secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage et secours de 14 personnes incommodées par le gaz Co à l'intérieur de leurs habitations (4 personnes à Alger, 2 personnes à Bordj Bou-Arréridj, 3 personnes à Mila, 4 personnes à Béjaïa, 1 personne à Annaba, 1 à Tizi Ouzou, 1 à Jijel, 1 à Boumerdès, 1 à Mila, 1 à Constantine).

3 personnes cernées par les eaux ont été sauvées et secourues suite au débordement de l'Oued Bi-douba au niveau de la wilaya de Bouira.

Par ailleurs, 6 effondrements et fissurations des murs et des toitures d'habitation, ainsi que des glissements de terrain, provoquant des chutes de pierres ont été enregistrés au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou, Jijel, Béjaïa et Batna.

Concernant les interventions liées aux fortes chutes de pluie qui se sont abattues au niveau des wilayas nord du pays, plusieurs opérations de dégagement des eaux pluviales ont été effectuées par nos unités à travers 61 habitations et édifices publics notamment dans les wilayas de Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Jijel, Annaba, Aïn Defla, Boumerdès, Mila, Béjaïa, Guelma, Khenchela et Constantine.

Par contre 2 personnes sont portées disparues emportées par les eaux des oueds en crue, 1 personne âgée de 45 ans au niveau de la wilaya de Béjaïa emportée par les eaux d'oued Rechich en crue dans la commune d'El Kseur, et 1 enfant porté disparu emporté par les eaux d'oued El Guemas en crue dans la wilaya de Constantine, commune de Constantine.

Les opérations de recherche se poursuivent menées par les éléments et les plongeurs de la Protection civile.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un terroriste abattu dans la wilaya de Tizi Ouzou

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) de la zone d'Aghrib (40 km au nord-est de Tizi Ouzou), de la 1^{re} Région militaire, a réussi, hier, à mettre hors d'état de nuire un (1) terroriste et à récupérer un (1) fusil automatique de type Kalachnikov, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Cette opération qui s'est inscrite, selon la même source, « dans le prolongement de l'opération de ratissage entamée au niveau de la zone d'Aghrib/secteur opérationnel de Tizi Ouzou » a permis, outre la mise hors d'état



de nuire du terroriste, de « récupérer un fusil automatique de type Kalachnikov, trois (3) chargeurs de munitions et une (1) grenade ». Le bilan provisoire de cette opération qui se poursuit depuis jeudi dernier « fait état de l'élimination de deux (2) terroristes et la récupération de deux (2) fusils automatiques, de munitions et divers objets », souligne le communiqué du MDN. Cette opération de recherches a été déclenchée, mardi dernier, par les forces de l'ANP dans le massif forestier situé entre les localités d'Aghrib et d'Iflissen.

APS

PRESSE

Un débrayage à la « Messagerie Express » de Bab El-Oued à l'origine de la non distribution hier des journaux

La non distribution hier des journaux vers des institutions étatiques est due au débrayage entamé par les employés de l'entreprise « Messagerie Express » de Bab El Oued (Alger), une filiale de l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEPE) chargée de cette mission, a-t-on confirmé sur place.

L'ensemble des grévistes rencontrés par l'APS dénoncent les conditions « insupportables » de travail et déplorent « l'humiliation quotidienne, la mauvaise gestion, l'injustice et l'exploitation », ce qui les a amenés, par conséquent, à revendiquer le départ du directeur général de cette filiale, créée en 2000.

Ils ont précisé que la section syndicale de l'entreprise « a été gelée », notant qu'ils ne se sentaient pas représentés par ce syndicat même s'il était encore en activité.

Deux représentants des travailleurs en grève ont été reçus par le P-DG de l'ANEPE pour présenter leurs revendications et discuter dans la perspective d'aboutir à une solution à cette situation qui a privé plusieurs institutions étatiques des titres de la presse d'hier, a-t-on appris de la part de l'un d'eux qui a affirmé que la rencontre était «vaine».

Pour sa part, la directrice de la région centre, Mme Ouidice a qualifié ce débrayage d'«illégal» car «les travailleurs l'ont entamé sans préavis», précisant que les grévistes «refusent de négocier avec elle et « demandent à voir le P-DG de l'ANEPE ».

Créée en 2000, « Messagerie Express » est chargée de la distribution du courrier bancaire et domestique, ainsi que la presse à toutes les institutions étatiques.

DÉCÈS

Le journaliste El Hachemi Boughrara, correspondant de l'APS à Tébessa, n'est plus

Le journaliste El Hachemi Boughrara, correspondant de l'APS dans la wilaya de Tébessa, est décédé hier matin à l'âge de 59 ans, terrassé par une crise cardiaque.

Le regretté, qui traitait un diabète depuis plusieurs années, avait été hospitalisé dans la soirée de samedi à la suite d'une hyperglycémie, selon sa famille. Exerçant à l'APS depuis près de 30 ans, El Hachemi Boughrara, journaliste émérite, très proche des sources d'information, très apprécié de tous ses collègues, autant pour ses qualités professionnelles que pour son sens du devoir, sa probité et son affabilité, a été inhumé hier à Batna après la prière d'El Aṣr. El Hachemi Boughrara laisse une veuve et cinq enfants.

CONDOLÉANCES

En cette douloureuse circonstance, le directeur général et l'ensemble des personnels de DK NEWS présentent leurs sincères condoléances à la grande famille de l'APS et aux proches du défunt. Qu'Allah le tout puissant accorde au défunt Sa sainte Miséricorde et l'accueille en Son vaste Paradis.

Allah nous appartenons, à lui nous retournons

Deux satellites de télécommunications russes mis en orbite

La Russie a lancé dans la nuit de samedi à dimanche deux satellites de télécommunications, a annoncé dans un communiqué l'agence spatiale russe Roskosmos.

Une fusée russe Proton a lancé des satellites «Express AT1», d'une masse de 1,7 tonne, et «Express AT2», d'une masse de 1,4 tonne, à 3h08, heure de Moscou (23h08 GMT samedi), depuis le cosmodrome russe de Baïkonour au Kazakhstan, précise Roskosmos. Selon l'agence de presse

Ria Novosti, ils devraient atteindre leur orbite 9 heures après le lancement.

L'entreprise publique russe RSCC (Kosmicheskaiia Sviaz), qui avait commandé les deux satellites, précise sur son site internet que leur durée de vie prévue est de 15 ans. Ils ont été construits conjointement par la société russe ISS-Reshetnev Company (Informationnye Sputnikovye Sistemy) et Thales Alenia Space, co-entreprise franco-italienne, rappelle RSCC.

Le Bénin adopte des mesures pour améliorer le climat des affaires

Le gouvernement béninois vient d'adopter de nouvelles mesures afin d'améliorer le climat des affaires dans le pays, notamment pour la création et le développement des PME. Selon un communiqué du gouvernement, figure parmi ces mesures,

l'adoption d'un projet de décret portant réglementation de la délivrance du permis de construire au Bénin.

Dans ce cadre, il a été procédé à la finalisation du décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un guichet

unique pour la création d'entreprises et au lancement de la création des tribunaux de commerce.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer sensiblement la qualité de la réglementation pour les PME.

CHINE:

Quatre personnes périssent dans l'incendie d'un hôpital au Hubei

Quatre personnes ont péri dimanche dans l'incendie d'un hôpital de la ville de Huangshi, dans la province du Hubei, dans le centre-sud de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

Le feu s'est déclaré au rez-de-chaussée du bâtiment où se trouvaient des patients hospitalisés à l'hôpital populaire de la ville, selon le département de la sécurité publique. «Une personne a été tuée sur le coup. Un patient est mort après avoir sauté du bâtiment. Deux autres patients qui se trouvaient aux soins intensifs sont décédés après leur transfert vers un endroit sûr», a précisé un agent de police, cité par l'agence Chine nouvelle.

La Corée du Nord effectue des tirs d'essai de dix missiles à courte portée en mer



La Corée du Nord a effectué dimanche des tirs d'essai de dix missiles à courte portée en mer, a indiqué le ministère sud-coréen de la Défense, se disant «vigilant» quant à d'«éventuelles provocations» du voisin du Nord.

Selon le porte-parole du ministère, les missiles ont été tirés de la côte orientale nord-coréenne vers la mer du Japon et ont traversé quelque 70 km.

«Après le tir de missiles du Nord à 6h20 (9h20 GMT), notre armée maintient sa vigilance quant à d'éventuelles provocations de la Corée du Nord», a souligné le porte-parole.

APS

Pyongyang avait déjà lancé un missile à longue portée en décembre 2012 et a procédé à son troisième essai nucléaire en février dernier, suscitant des inquiétudes au sujet de l'efficacité des purpurs à six.

Ces pourparlers rassemblent la Corée du Sud, la Corée du Nord, la Chine, la Russie, les Etats-Unis et le Japon. Pyongyang, qui a quitté la table des négociations en avril 2009 pour protester contre de nouvelles sanctions de l'ONU, après un tir de missile, a récemment exprimé son souhait de revenir aux discussions.

AVION DISPARU DE MALAYSIA AIRLINES: L'Inde suspend ses opérations de recherche

L'Inde a suspendu hier ses opérations de recherche du vol Malaysia Airlines MH 370 porté disparu depuis le 8 mars, à la demande de Kuala Lumpur, a rapporté la chaîne de télévision indienne Times Now. La décision a été prise car la Malaisie est en train de ré-

évaluer la situation et d'essayer de prioriser les zones où de nouvelles recherches seront effectuées, a annoncé la chaîne de télévision indienne Times Now. La décision a été prise car la Malaisie est en train de ré-

d'Andaman et dans le golfe du Bengale pendant trois jours, mais ces recherches n'ont rien révélé, selon des sources militaires indiennes. Les opérations de recherche pourraient reprendre d'ici dix à douze heures, a ajouté la chaîne.



La police malaisienne perquisitionne les domiciles des deux pilotes

La police malaisienne a perquisitionné les domiciles des deux pilotes du vol MH370 disparu sans laisser de traces il y a huit jours, et examine le simulateur de vol que le commandant de bord possédait chez lui, ont annoncé hier les autorités.

«La police a perquisitionné le domicile du pilote samedi», selon un communiqué du ministère des Transports. «Les officiers ont parlé avec la famille du pilote et des experts sont en train d'examiner son simulateur de vol.»

«La police a également perquisitionné le domicile du copilote», ajoute le communiqué, précisant qu'il s'agissait d'une procédure «normale».

Dans la presse, les proches et collègues du commandant Zaharie Ahmad Shah et de son copilote, Fariq Abdul Hamid, ont témoigné de leur professionnalisme et de leur caractère équilibré.

Le commandant avait chez lui un simulateur de vol mais les experts du secteur aérien disent que ce n'est pas si rare chez les pilotes passionnés.

Les autorités malaises avaient annoncé samedi que le désactivation des systèmes de communication et le brusque changement de cap du Boeing 777 en direction de l'Océan indien étaient «cohérents» avec une action délibérée de quelqu'un dans l'avion, qui a continué de voler près de sept heures». Les enquêteurs se pen-

chent donc sur les personnalités et les profils des passagers --227-- et des douze membres d'équipage.

Les mouvements du Boeing 777 de Malaysia Airlines, qui avait brusquement changé de cap pour s'orienter vers la péninsule malaisienne, «sont cohérents avec une action délibérée de quelqu'un à l'intérieur de l'avion», a déclaré samedi le Premier ministre malaisien Najib Razak lors d'une conférence de presse.

Les enquêteurs pensent «avec un haut degré de certitude» que les systèmes de transmission de données du Boeing 777 «ont été désactivés», le premier juste avant le survol des côtes orientales de la péninsule et le deuxième entre la Malaisie et le Vietnam, a-t-il poursuivi.

Les données satellitaires collectées ne permettent cependant pas de connaître l'endroit où l'appareil se trouvait au terme des presque sept heures de vol, a-t-il ajouté. Il pouvait être «au Kazakhstan, au Turkménistan, au nord de la Thaïlande ou dans un couloir allant de l'Indonésie au sud de l'Océan indien».

Ces informations ont poussé la Malaisie, qui coordonne l'effort international de recherche (14 pays, 58 avions, 43 navires) à mettre fin à ses opérations à l'est de la péninsule, en mer de Chine méridionale.

25 pays participent aux recherches

La Malaisie a annoncé hier que 25 pays étaient désormais impliqués dans les recherches pour retrouver le Boeing 777 de Malaysia Airlines disparu il y a huit jours.

«Le nombre des pays impliqués dans les recherches et les opérations de sauvetage du vol MH 370 est passé de 14 à 25, avec ce que cela comporte comme nouveaux défis à relever en matière de coordination et de diplomatie», a déclaré le ministre malaisien de la Défense et des Transports Hishammuddin Hussein.

Le vol MH370, qui transportait 227 passagers de 14 nationalités, a perdu le contact depuis huit jours avec le

contrôle aérien quelque part entre l'est de la Malaisie et le sud du Vietnam, sans avoir envoyé de signal de détresse selon la compagnie.

Le Premier ministre malaisien Najib Razak avait indiqué que les mouvements du vol MH370 ont été provoqués par «une action délibérée».

L'appareil était alors à mi-chemin entre les côtes de Malaisie et du Vietnam, une heure après son décollage de Kuala Lumpur, à destination de Pékin, avec 239 personnes à bord.

L'avion a ensuite changé de cap, s'orientant vers l'ouest, est repassé au-dessus de la péninsule malaisienne, en direction

de l'Océan indien. «Ces mouvements sont cohérents avec une action délibérée de quelqu'un à l'intérieur de l'avion», a déclaré le chef du gouvernement.

Mais «malgré des informations de presse évoquant un détournement, je souhaite être très clair: nous en sommes encore à enquêter sur toutes les possibilités qui ont pu provoquer le changement de direction du MH370», a-t-il dit.

Il a également annoncé l'arrêt des recherches en mer de Chine méridionale, en raison de ces informations indiquant que l'appareil avait dévié sa route vers l'ouest de la péninsule malaisienne.

* Partie 9

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

VI. La visite de Lestrade-Carbonnel et du général Duval

Dans un mémorable discours du vendredi 29 juin 1945, le ministre de l'Intérieur Tixier après avoir systématiquement rejeté la responsabilité des troubles sur les *Amis du Manifeste* et le PPA, déclarait avec un accent de feinte conviction :



Smaïn Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 95 •
du 19 septembre
1947

L'information était exacte. L'exécution de ces deux malheureuses personnes allait servir de nouveau prétexte à la haine raciale.

Dès lors, d'autant loin que l'on apercevait un burnous blanc sur le visait en ricanant et l'on se faisait un point d'honneur de ne pas le rater.

Les prisons regorgeaient de monde, mais les arrestations continuaient massives, aveugles. Sous la conduite d'un musulman parfaitement indigne et qui se révéla parfaitement odieux au cours de ces sombres journées de répression en faisant bon nombre de victimes parmi ses frères, le nommé Fassi Abdellkrim, secrétaire de Tocguard, la police locale s'était jurée de vider les quartiers musulmans et jouait activement son rôle. Vers la fin de l'après-midi, elle avait arrêté tous les scouts du groupe Ennoudjou. Ces derniers, plus d'une quarantaine, avaient été dénoncés par le commissaire local des Eclaireurs de France et secrétaire du bureau de la milice, Taïr, ainsi que son complice Jean, que la Fédération des scouts de France vient de déléguer au Jambonnerie mondial de la Paix, à Moissans !

Vint le dimanche 13 mai. A partir de ce jour, le drame allait entrer dans une nouvelle phase.

La matinée fut notamment marquée par la visite à Guelma de deux hauts dignitaires du colonialisme dont on ne dira jamais avec assez de force la responsabilité dans le déclenchement des événements, le général Duval, véritable type du garde-chiourme, qui commandait à l'époque la division de Constantine mais qui aurait été plus à sa place dans un de ces états-majors hitlériens, chargés de dévaster l'Europe, et Lestrade-Carbonel, préfet parvenu, sorte de fiers-à-bras qui ou-

bliant ses hautes fonctions ne se gênait pas pour provoquer directement ses administrés et se collecter avec eux.

Ces hauts dignitaires du colonialisme donc, vinrent, officiellement, rendre visite à Guelma.

Accueillis aux portes de la ville par le sous-préfet Achiray et ses comparses, ils se rendirent aussitôt au quartier général de la milice où une manifestation était organisée en leur honneur. Puis, ils réunirent les notabilités européennes guelmoises auxquelles s'étaient joint un musulman, M. Sihil, oukil judiciaire. Lestrade-Carbonel prit la parole pour féliciter avec chaleur les organisateurs des massacres et les exhorta, en termes enflammés à poursuivre leur œuvre de « salut public ». M. Sihil eut assez d'indignation et de courage pour oser éléver la voix et dire qu'il convenait au contraire de calmer les haines, arrêter des mesures propres à mettre fin au drame, afin d'éviter que le fossé ne s'approfondisse entre les deux éléments de la population du pays.

« Non ! répondit alors le préfet, il n'existe pas deux éléments dans ce pays. Pour nous, il n'y a qu'un seul élément qui compte : c'est l'élément européen. Quant à l'autre, il n'a qu'à se soumettre sans conditions ».

Puis se retournant vers les chefs de la milice : « Messieurs, faites votre devoir de français. Continuez à assurer l'ordre par tous les moyens et montrez que la France est une grande puissance ».

Le général Duval résuma sa pensée en une phrase saisissante de clarté :

« Faîte-nous un petit Berlin dans ce coin là » dit-il. Sa volonté fut faite. Il y eut beaucoup de petits « Berlin » qui, au lieu de les honorer, déshonorèrent à jamais les « vainqueurs ».

C'est ici qu'il convient de rappeler brièvement la noble attitude du Dr Michel à qui la population musulmane toute entière se plaît aujourd'hui à rendre un hommage public.

En sa qualité de médecin-colonel chargé de la direction de l'hôpital militaire de la ville, le Dr Michel assistait à cette réunion. Dès que Lestrade-Carbonel et Duval eurent fini de surexciter les militaires déjà suffisamment déchaînés, il intervint pour blâmer vigoureusement les excès commis jusque-là par ceux qui étaient soi-disant chargés officiellement de rétablir l'ordre, il eut quelques paroles émouvantes comme celle-ci : « Nous, médecins, commettions parfois des crimes involontaires dans l'exercice de notre profession. Nous ne voulons pas en commettre sciemment. Je ne prendrai pas les armes et je ne tuerai point des innocents ».

Lestrade-Carbonel indigné par la déclaration de cet homme de cœur, le traita de mauvais français et le bouscula durement en proférant des menaces. D'aucuns assurent qu'il se livra sur la personne du praticien à de véritables voies de fait. Il n'empêcha, le Dr Michel non seulement n'accepta pas de prendre les armes qu'on lui imposait et demeura absolument étranger aux massacres, mais il soigna gratuitement nombre de blessés musulmans au cours des événements. Aujourd'hui encore certains d'entre ces derniers qui ne se sont pas entièrement rétablis ou qui ont contracté des maladies dans les prisons coloniales sont traités par lui avec une particulière sollicitude.

Abdelkader Safir
(à suivre)

CAUCHEMARS

Pourquoi on en fait ?

Faire des rêves intenses en émotions peut être troublant mais n'a rien d'anormal. 85 % des adultes font des cauchemars. Comprendre leur origine peut permettre de retrouver des nuits plus tranquilles.

Vous vous réveillez souvent en pleine nuit, en nage, après avoir fait un horrible cauchemar. Vous rêviez que vous étiez poursuivis mais n'arriviez pas à courir. La nuit dernière encore, vous tombiez dans un puits sans fond... Mais pourquoi faites-vous autant de cauchemars ? Rassurez-vous, vous n'avez rien d'anormal, 85 % des adultes font occasionnellement des rêves désagréables, selon une étude. De 8 à 29 % en feraient une fois par mois tandis que 6 % des adultes feraient cette expérience désagréable une fois par semaine !

Comprendre ses cauchemars pourrait aider à s'en débarrasser, pense Tore Nielsen, directeur du Laboratoire des rêves et des cauchemars et professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal. Cela commence par savoir les différencier. Le spécialiste distingue «les rêves post-traumatiques, et les rêves idiopathiques, ce qui veut dire qu'on ne sait pas d'où ils viennent et pourquoi on les fait». Généralement, les cauchemars dits idiopathiques ne seraient pas le reflet de traumatismes mais peut-être plus la traduction de relations personnelles, relationnelles, avec les parents ou le conjoint, poursuit le professeur.

Le stress et l'anxiété peuvent aussi engendrer des cauchemars. Perte d'emploi, rupture, échec personnel ou professionnel, un tas d'événements stressants peuvent affecter la qualité de notre sommeil.

Mais la prise de certains médicaments peut aussi être liée aux cauchemars, surtout si les médicaments affectent les niveaux de neurotransmetteurs, comme les antidépresseurs, les sédatifs, selon une étude américaine parue en 2000.

Cauchemars : une différence hommes-femmes ?

Nous ne sommes pas tous égaux face aux cauchemars. Par exemple, les personnes sujettes à la dépression, la schizophrénie ou qui essaient d'arrêter l'alcool, seraient plus à risque.



Les personnes «créatives», elles aussi, seraient plus de cauchemars car elles ont plus accès à leur imaginaire et leurs émotions.

Quant à savoir s'il existe une différence sexuée, une étude anglaise a montré que les femmes seraient plus en proie aux cauchemars que ces messieurs. Elles se souviendraient également plus souvent de leurs rêves. C'est surtout pendant le cycle pré-

menstruel, moment où la température du corps augmente, que les femmes auraient tendance à faire des rêves plus agressifs.

Cauchemars : comment retrouver le sommeil

Quand on est réveillé par un cauchemar, se rendormir peut s'avérer compliqué. Peur de retomber dans le même rêve, trop

d'émotions... On peut retrouver son calme et la sérénité en essayant une technique de relaxation que l'on connaît (yoga, pleine conscience, méditation, respiration). Le temps que l'on s'endorme, ce qui peut prendre au moins une bonne demi-heure, il peut être utile de noter son cauchemar sur papier. Comme ça il sera plus facile à analyser et à exorciser !

SOMMEIL : on n'a pas forcément peur dans nos cauchemars

Malgré sa mauvaise réputation, la peur n'est pas le sentiment qui prévaut dans les cauchemars et les mauvais rêves. Ce sont les agressions physiques et les interactions personnelles qui sont les plus fréquentes dans nos mauvais songes.

Selon une nouvelle étude qui vient d'être publiée dans la revue professionnelle sur le sommeil Sleep, la peur n'est pas l'objet principal de nos cauchemars et de nos mauvais rêves. Pour analyser ces derniers, les chercheurs de l'Université de Montréal ont demandé à 331 personnes (majoritairement des femmes) de

noter dans une sorte de journal de bord l'objet principal de leurs mauvais rêves, et ce, pendant 15 jours à 5 semaines. On leur demandait simplement de noter leurs impressions justes après leur réveil, en quelques mots.

Ils se sont alors aperçus que la peur est le principal sentiment ressenti dans un cauchemar sur trois seulement. Plus de la moitié des mauvais rêves concerne des agressions physiques ou des interactions personnelles (conflits, disputes...). « Ils sont suivis par des cauchemars reflétant un sentiment d'échec ou d'impuissance,

des préoccupations liées à la santé ou la mort ou encore des craintes et des inquiétudes » ont constaté les chercheurs canadiens. En revanche, les mauvais rêves des hommes sont plus susceptibles d'inclure des catastrophes ou des guerres.

On fait tous des cauchemars ?

Nous ne sommes pas tous égaux devant les cauchemars : les personnes sujettes à la dépression, la schizophrénie ou qui essaient d'arrêter l'alcool, seraient plus à risque.

Les personnes «créatives», elles aussi, seraient plus de cauchemars car elles ont plus accès à leur imaginaire et leurs émotions. Les chercheurs ont également noté que certains cauchemars, notamment ceux qui donnaient une sensation d'enfermement, d'étouffement ou de paralysie, restaient plus longtemps présents dans la mémoire. Et que c'est ceux-là dont le groupe témoin se souvenait le plus lors des interrogatoires des chercheurs, longtemps après avoir rédigé leur journal de bord.

Cauchemar ou terreur nocturne ?

Entre 2 et 3 ans, les cauchemars perturbent souvent les nuits des petits. Pas d'inquiétude : ils sont le passage obligé vers l'autonomie.

Contrairement aux cauchemars, qui surviennent essentiellement au cours de la seconde partie de nuit pendant le sommeil paradoxal, les terreurs nocturnes surviennent pendant les premières heures qui suivent l'endormissement, « quand le sommeil lent est le plus profond. L'enfant qui souffre de terreur nocturne reste endormi, ne vous reconnaît pas et ne veut pas que vous le consoliez.

Observez-le calmement et laissez-le se rendormir : il n'en gardera aucun souvenir le lendemain matin

La bonne attitude

Rien ne sert d'installer une veilleuse dans la chambre ou de laisser sa porte entrouverte sur un couloir allumé. La peur de l'obscurité et des dangers qu'elle peut cacher n'apparaît que vers 4 ans. Votre bébé n'a pas des «monstres», il a peur du bouillonnement de son monde intérieur. Ce dont il a besoin, c'est d'être rassuré par votre présence : expliquez-lui que vous êtes là, bercez-le et ne cherchez pas une raison à ces cauchemars. Il va se rendormir rassuré, et voilà tout.

Toutefois, si votre enfant peut raconter son cauchemar, il est important de l'écouter patiemment (même si vous tombez de sommeil !) afin de le rassurer. Prenez aussi le temps, le lendemain, d'en reparler afin de découvrir l'événement qui le prend au dépourvu et le perturbe peut-être : un déménagement, l'arrivée d'un nouveau bébé, une dispute un copain de la crèche...

Pourquoi tous ces cauchemars?

Ils prennent la forme d'un gros chien, d'un tyranosaure ou d'une méchante sorcière. Qu'importe. Ce ne sont pas les monstres croisés dans ses livres qui font peur à votre enfant. Mais tout ce qu'il se sent capable de faire maintenant qu'il grandit. Entre 24 et 36 mois, votre enfant est partagé entre la fierté d'une autonomie fraîchement acquise (non seulement il marche et il parle mais, en plus, il est (presque) propre et vous l'avez inscrit à l'école !) et la crainte de tout qui l'attende. Ce sont ces sentiments qui, pendant ses rêves, prennent des formes plus effrayantes les unes que les autres et le réveillent en pleine nuit. Rien de plus normal ! Dites-vous que ces cauchemars sont un exutoire qui sert à conjurer ses tensions intérieures et qu'ils sont indispensables à son équilibre psychique.

La prise de poids est liée au manque de sommeil

Si le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble, il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Le manque de sommeil ferait donc grossir. Une étude de l'Université de Californie révèle un lien entre le manque de sommeil et la prise de poids et l'impact négatif de la privation de sommeil sur les mécanismes cérébraux centraux régissant appétit et désir alimentaire.

« Nous rapportons ici que la privation de sommeil diminue de manière significative l'activité dans les régions de l'évaluation appétitive dans le cortex frontal humain et le cortex insulaire pendant choix de désirabilité alimentaires, combinée à une amplification inverse d'activité dans l'amygdale » a rapporté Matthew Walker à l'AFP.

Les chercheurs ont analysé les cerveaux de 23 personnes par IRM (imagerie par résonance magnétique). L'activité du cerveau de ces personnes a été observée à deux reprises, après une nuit complète de sommeil et après une nuit sans fermer l'œil.

Le manque de sommeil nuit à une alimentation équilibrée

« Nous avons fait une autre découverte intéressante, c'est que les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil » précise Matthew Walker, l'un des coauteurs de l'étude. « Toutes ces découvertes peuvent potentiellement expliquer le lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité » a-t-il ajouté, avant de conclure « qu'un sommeil suffisant pourrait permettre de mieux contrôler son poids, par le biais des mécanismes cérébraux régissant des choix alimentaires appropriés ». Une précédente étude scientifique réalisée par des médecins du Brigham and Women's Hospital, aux



Etats-Unis, avait déjà montré les effets négatifs sur la santé d'un sommeil à des heures anormales.

Les travailleurs de nuit qui dorment peu et au mauvais moment de la journée augmentent

raient leur risque de diabète et d'être obèses, car le manque de sommeil de façon répétée perturbe le rythme circadien (veille-sommeil) et a une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang.

Ce que nos rêves révèlent de notre santé



N'hésitez jamais à parler de vos nuits à votre médecin. Cauchemars et hallucinations nocturnes peuvent lui apporter des indices importants sur votre état de santé.

Nous rêvons entre 4 et 6 fois par nuit mais nous ne nous souvenons de nos rêves qu'environ 3 à 4 fois par semaine. Tout simplement parce que nous ne pouvons nous rappeler que des rêves au cours desquels nous nous sommes réveillés. Si nous restons endormis jusqu'à la fin du rêve, celui-ci sera immédiatement oublié.

Mais si tout à coup ces rêves se transforment en cauchemars voire en hallucinations, ou qu'ils vous réveillent aux petites heures du matin, il peut-être important d'en parler à votre médecin.

Vous rêvez souvent que l'on vous agresse

Selon le Dr Nicholas Oscroft, spécialiste du sommeil à l'hôpital de Cambridge, ces rêves récurrents ne doivent pas être pris à la légère car ils peuvent être le signe précoce de maladies dégénératives comme la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson. « Ce sont des indicateurs qui peuvent apparaître dix ans avant les premiers signes de la maladie » souligne le médecin.

Vos rêves vous réveillent à l'aube

La raison la plus fréquente est un repas beaucoup trop riche en graisses la veille, qui empêche la digestion de se faire correctement. Au petit matin, des remontées acides vous réveillent alors que vous êtes en pleine phase de sommeil paradoxal (la dernière phase du cycle du sommeil au cours de laquelle les rêves apparaissent). Mais ces réveils à l'aube peuvent être aussi le signe d'un début de dépression.

Vous rêvez plus souvent que d'habitude

En fait, vous ne rêvez pas plus souvent mais vous vous réveillez plus souvent au cours de vos rêves, donc vous vous en rappelez plus facilement. Si vous avez éliminé les causes les plus simples que sont une chambre surchauffée ou une douleur chronique (des règles douloureuses par exemple), cela peut être provoqué par un « effet rebond » lors d'une période de sevrage d'anxiolytiques ou d'antidépresseurs. Ces médicaments réduisent considérablement les périodes de sommeil paradoxal et lorsqu'on cesse d'en prendre notre cerveau « rattrape son retard » en allongeant les périodes de sommeil au cours desquelles nous rêvons.

25^e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Quelles perspectives pour le web ?

Parti d'une idée originale, révolutionnaire, qui a mis du temps à faire son chemin, le protocole technique qui a permis d'enrichir internet avec le web, bouleverse la planète, et lui ouvre des perspectives promises pour le meilleur comme pour le pire.

Par Samy YACINE

Le 12 mars dernier, le monde a célébré le 25^e anniversaire de la mise en place de la première proposition du World Wide Web, conçue par l'ingénieur britannique Tim Berners Lee qui la soumit alors au Cern (centre européen de recherches nucléaires) en Suisse, avant de la reprendre avec un des ses collègues, Robert Cailliau. Il mentionne le concept pour la première fois dans un article publié le 12 mars 1989.

En mars 1989, la première proposition de World Wide Web a été soumise au Cern par Tim Berners-Lee, puis affinée par lui-même et Robert Cailliau en 1990. L'informaticien publie un article évoquant ce concept pour la première fois le 12 mars, selon l'AFP.

Il faut rappeler que le contexte de cette innovation était mis en place pour satisfaire les besoins d'échanges d'information et de fichiers entre scientifiques exerçant dans des institutions universitaires.

Le Cern, pas peu fier de cet anniversaire, rappelle sur son site web, relayé par le site d'information www.itespresso.fr que « l'idée de base du WWW était de combiner les technologies des ordinateurs personnels, des réseaux informatiques et de l'hypertexte en un système mondial, puissant et facile à utiliser. »

Au début des années 1980, le jeune informaticien britannique, Tim Berners Lee, diplômé de l'université d'Oxford met au point ce procédé du lien hypertexte qui facilite le partage de fichiers entre les scientifiques accédant aux bases de données du Cern. Ainsi, comme le rappelle le site du quotidien français lemonde.fr, en permettant une « connexion directe entre un mot clé contenu dans un texte, et un autre document apportant des informations complémentaires. Tim Berners Lee venait d'inventer le lien hypertexte, qui permet une navigation intuitive, par association, entre une succession de fichiers ». Intégré plus tard au Cern, l'informaticien britannique fut inspiré par l'idée d'articuler son système de liens avec des fichiers logés dans des bases de données situées un peu partout et reliées par le réseau internet. Il met alors en place une interface visuelle, baptisée world wide web, qui sera vite adoptée par la communauté d'ses collègues, séduits par l'innovation.

Interrogé sur l'intérêt de l'innovation, Marc Weber, créateur et conservateur du programme sur l'histoire de l'Internet au



musée d'histoire informatique de Mountain View, en Californie s'explique sur le site www.generation-nt.com: «Tim Berners Lee a sorti de nulle part, sans qu'on lui ait rien demandé, tout ce système de gestion de documents». Ce site rappelle que cette «folie» de Tim Berners Lee a failli rester dans les oubliettes, d'autant, poursuit-il, que «le web existait déjà, il s'agissait alors d'un logiciel qui permettait de naviguer parmi les dossiers et fichiers informatiques et un ensemble de données en ligne.» Le génie de son idée, ajoute generation-nt.com, «était de permettre de cliquer sur des liens renvoyant vers des fichiers stockés aux quatre coins du globe». En 1991, explique le site itespresso.fr «un premier système www (navigateur, logiciel de serveur web et une bibliothèque) fut mis à la disposition de la communauté des physiciens des hautes énergies via la bibliothèque de logiciel du Cern. Dans le même moment, au diapason, les Etats

Unis mettent en ligne le premier serveur web au sein d'une institution de recherche en Californie.

L'esprit collaboratif du web se vérifiera dès ses premiers moments avec l'appel lancé par une équipe du Cern dans laquelle figure Tim Berners Lee, invitant d'autres développeurs via internet à apporter leurs savoir et connaissance pour perfectionner l'innovation.

En 1993, un premier navigateur, le fameux Mosaic, est mis en ligne par le Centre national de superinformatique de l'université de l'Illinois (Etats-Unis). D'autres navigateurs verront rapidement le jour pour arriver à 500 serveurs et porter dès cette année, les échanges sur les www atteindre 1% du trafic sur internet.

Le développement des nouvelles technologies, et notamment la propagation de l'usage des ordinateurs personnels servira de démultiplicateur à l'adoption d'internet par le

grand public, les administrateurs, entreprises, pour en faire ce qu'il est devenu de nos jours : le plus vaste réseau de points de connexion sur la planète. Depuis, les usages du web ont générés des intérêts colossaux faisant se mouvoir toutes sortes de pouvoirs allant des Etats soucieux de la régulation du net, aux entreprises mue par la plus value économique inhérente au web, en passant par la société civile qui s'indigne des multiples déviations qui dénaturent internet et le font éloigner de ses principes fondateurs. Pour faire le point sur l'état actuel du réseau mondial, l'institut de sondage Pew Research est allé interroger plus de deux mille experts pour avoir leur vision du futur du web.

Le site du quotidien gratuit www.20minutes.fr a tenté une synthèse des principales tendances ressorties de ce sondage et les a classées en six grands axes.

En premier, on compare l'invention du web à celle de l'électricité, faisant dire à un

chercheur universitaire américain : «On ne se connectera plus à internet. Nous serons juste en ligne». Une autre idée majeure s'est dégagée de l'étude Pew Research, axée sur l'impact des objets connectés. Pour 20minutes.fr «Google Glass et les bracelets de fitness ne sont que le début. L'explosion des capteurs connectés mesurant nos signes vitaux et observant notre environnement va avoir un impact sur notre vie quotidienne». L'élargissement du réseau est également abordé sous un angle sociopolitique, avec de nombreux experts qui estiment que d'un côté la toile assurera certainement une propagation de la connaissance et du savoir, et le recul de l'analphabétisme. Néanmoins, il servirait également à l'expression et comme catalyseur des idées et mouvements d'extrêmes. Pour les Etats, dont les prérogatives régaliennes sur les frontières sont de plus en plus bousculées par les capacités interactives et simultanées de l'internet. Impliqué dans le développement de l'internet, le chercheur américain David Hughes figure parmi ces experts touchés par le sondage. Il estime pour sa part que, «la capacité des Etats-nations à contrôler une population à l'intérieur d'une frontière géographique pourrait diminuer», dit-il dans des propos cités par 20minutes.fr

Mais il apparaît clairement que les débats sur les limites imposées à internet qui font le plus débat et qui pourraient ouvrir d'autres perspectives, moins prometteuses pour l'avenir du web tel qu'il a été imaginé à son origine. Beaucoup d'affaires sont remontées à la surface de l'actualité ces derniers temps, pour nous rappeler les menaces toujours présentes sur le réseau mondial.

Les révélations de l'affaire Snowden, ne nous ont pas encore tout livré sur la profondeur des atteintes portées par les services de renseignement américains aux usagers de la toile ; on apprend que les Russes développent le même procédé et que d'autres pays sont tentés par la déconnexion du réseau mondial pour se recourir sur des internet nationaux, aseptisés, sécurisés et contrôlables. Face à cela, il reste à souhaiter une bonne concrétisation à la récente idée de Tim Berners Lee, l'inventeur du web qui vient, selon 20minutes.fr, de lancer un appel pour «la mise en place d'une charte mondiale pour qu'Internet reste «libre, ouvert et neutre».

ALGÉRIE - MONDE ARABE

La CISA appelle le président Bouteflika à continuer à assumer le rôle de militant pour une Algérie libre et digne

Les membres de la commission exécutive de la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) ont appelé, samedi à Alger, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à continuer à assumer "son rôle de militant, reconnu par tous, pour que l'Algérie reste libre et digne".

Dans un message adressé au président Bouteflika par les participants à la 5^e session ordinaire de la commission exécutive de la CISA, les membres de l'Union ont présenté au Chef de l'Etat leurs "meilleurs vœux de santé pour continuer à assumer votre rôle de militant, reconnu par tous, afin que l'Algérie reste libre et digne et rejette toute forme d'injustice et de terrorisme pratiqués contre les peuples



pauvres et affaiblis". Les participants ont salué les réalisations du président Bouteflika tout au long de son "parcours militant en faveur de la réconciliation nationale, de la paix civile et de la relance économique, ce qui a permis à l'Algérie d'occuper la place qui lui revient sur les scènes

arabe et internationale". Les membres de la commission exécutive de la CISA ont également salué le rôle prépondérant du Président Bouteflika "dans le traitement des questions arabes notamment la question centrale qu'est la cause palestinienne".

"Nous avons toujours en mémoire votre position historique lorsque vous avez invité Yasser Arafat à prendre la parole pour la première fois devant le Conseil de sécurité lors d'une séance que vous présidez en 1974. Nous n'oublierons pas, non plus, votre opposition au terrorisme qui cible certains de nos pays arabes et reproduit des événements similaires à ceux qui avaient endeuillé votre pays l'Algérie durant la décennie noire, une période que vous avez réussi à dépasser grâce à votre clairvoyante direction, à votre résistance et à votre appréhension éclairée des événements", ont souligné les participants.

Les membres de la CISA se sont félicités des acquis accordés par le président Bouteflika aux travailleurs algériens et à leur union (l'Union générale des travailleurs algériens-UGTA).

La CISA appelle les peuples à contribuer au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans leurs pays

Les membres de la Commission exécutive de la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) ont appelé, samedi à Alger, tous les peuples arabes, notamment les travailleurs, à contribuer au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans leurs pays et à faire preuve de "vigilance face aux convoitises coloniales étrangères qui les guettent à travers le pseudo +printemps arabe+".

Les participants aux travaux de la 5^e session ordinaire de la Commission exécutive de la CISA ont mis l'accent sur la nécessité de la solidarité entre différentes organisations des travailleurs arabes pour l'édition d'Etats arabes démocratiques "où seront respectés les droits et les libertés individuels et collectifs". Le président de la commission exécutive de la CISA, Chaâbane Azouz, a souligné dans une brève allocution que cette cinquième session ordinaire "se tient dans une conjoncture marquée par des événements douloureux pour plusieurs pays arabes qui souffrent encore des affres du phénomène du +printemps arabe+".

M. Azouz a estimé que "les instigateurs du +printemps arabe+ veulent empêcher les pays arabes de construire des sociétés démocratiques et stables".

"Le chaos qui règne actuellement en Libye, en Egypte, en Syrie et au Yémen fait partie d'un plan occidental soutenu par certains pays arabes visant à mettre en place une nouvelle carte arabe servant des intérêts occidentaux et ceux d'Israël dans la région", a affirmé le même responsable.

Pour sa part, le représentant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Tayeb Hmarnia, a dénoncé "le retrait de certaines organisations de travailleurs arabes de la CISA pour des motifs liés aux intérêts personnels étrangers".

Il a appelé tous les travailleurs arabes et leurs organisations syndicales à "se porter solidaires pour préserver la force de la CISA et à concentrer le pouvoir entre les mains de la majorité".

De son côté, le représentant du directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Hamdi Ahmed, a indiqué que la tenue de la 5^e session ordinaire de la commission exécutive de la CISA "traduit la dynamique que connaît l'organisation et le respect de sa charte".

M. Hamdi Ahmed a, dans contexte, appelé à préserver les acquis réalisés par la CISA et les libertés syndicales des travailleurs dans les pays arabes. Le responsable arabe a, par ailleurs, dénoncé

la violence utilisée dans le cadre du +printemps arabe+ regrettant que les révoltes dans des pays comme la Syrie et l'Egypte "n'aient pas réussi à permettre l'émergence de régimes politiques efficaces, ni d'économies productives reposant sur l'investissement".

"Ces révoltes financées par des pays occidentaux aux visées coloniales ont, au contraire, débouché sur des régimes revanchards, le chaos, une saignée des investissements et un chômage généralisé", a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le secrétaire général de la CISA, Rajab Maâtouk a appelé toutes les composantes du mouvement syndical arabe à mettre en place une stratégie commune pour aider à sortir le monde arabe de la crise actuelle. Il a, par ailleurs, dénoncé les attentats terroristes ciblant les pays arabes pour "les déstabiliser, épouser leurs armes et saper leurs capacités militaires". Cette 5^e session ordinaire de la commission exécutive de la CISA se déroule, deux jours durant, avec la participation de l'Algérie, de la Tunisie, de Bahreïn, de Djibouti, du Soudan, de l'Irak, de la Syrie, de l'Erythrée, de la Palestine, du Koweït, du Liban, de la Libye et de l'Egypte.

SIDI SAÏD
DG DE L'UGTA :
«Les syndicats arabes doivent contribuer à la stabilisation de leurs pays»

Les organisations syndicales arabes doivent contribuer à la stabilisation de leurs pays, "victimes d'agressions multiples", a affirmé samedi à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd.

"Les organisations syndicales arabes doivent assumer leur rôle et contribuer à la stabilisation de leurs pays et à l'amélioration de leurs situations politique, économique et sociale", a-

t-il indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture des travaux de la cinquième session ordinaire de la Commission exécutive de la Confédération internationale des syndicats arabes. Cette cinquième session constituera, selon M. Sid Saïd, un espace d'expression pour évaluer la situation économique, politique et sociale dans le monde arabe. Les participants seront également appelés à exprimer "leurs réactions vis-à-vis des

multiples agressions orchestrées de l'extérieur contre les pays arabes et conduisant à l'appauvrissement des travailleuses et travailleurs arabes et de leurs sociétés". Selon lui, la session ordinaire, dont les travaux ont pris fin hier, a permis aussi de présenter l'expérience de l'Algérie en matière de stabilisation de la situation socio-économique durant les années 1990, marquées par une lutte acharnée contre le terrorisme.

ÉGYPTE

Le gouvernement déterminé à faire face aux terroristes

Le Conseil des ministres égyptien a réaffirmé hier son engagement à agir de manière décisive face aux actes terroristes visant des civils ou des installations gouvernementales, soulignant la détermination de l'Etat égyptien à organiser les élections à la date fixée et parachever la mise en œuvre de la feuille de route pour mener à bien la transition.

Selon un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion urgente consacrée aux développements de la situation sécuritaire dans le pays au lendemain de la mort de six soldats dans une attaque contre un point de contrôle à Kailobie attribuée à des islamistes, le Conseil a annoncé le renforcement des mesures de sécurité au niveau des infrastructures stratégiques de l'Etat et des frontières et la poursuite des terroristes devant les tribunaux, conformément à la nouvelle Constitution.

Le Conseil de Défense égyptien a de son coté tenu une réunion urgente la nuit dernière dirigée par le président par intérim Adly Mansour pour examiner les développements de la situation sécuritaire dans le pays et les menaces visant la sécurité de l'Egypte quelques heures après l'assassinat des soldats dans la banlieue nord du Caire. Il a également examiné les efforts et les mesures prises par le gouvernement pour garantir la sécurité et la stabilité ainsi que les efforts de lutte contre le terrorisme.

Le groupe jihadiste Ansar Beit al-Maqdess a revendiqué l'assassinat samedi de six soldats à un point de contrôle à Kailobie. Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ibrahim a estimé que l'attaque était une riposte des groupes extrémistes à l'offensive menée par les forces de sécurité contre les éléments terroristes et l'assassinat d'un dirigeant de l'organisation Beit al-Maqdess au Caire et du leader de l'organisation dénommée «Abou Oubeida».

Des analystes égyptiens ont mis en garde contre la recrudescence des actes terroristes dans les prochains jours. Selon l'expert militaire égyptien Mokhtar Kandil, la mort de tous les éléments du point de contrôle de Kailobie reflète le manque d'entraînement des soldats face aux actes terroristes.

L'attaque contre les points de contrôle de l'armée au centre du pays constitue une évolution de l'avis des analystes qui expliquent que la confrontation est passée d'attaques d'extrémistes contre la police à un face-à-face avec l'institution militaire.

Pour sa part le chercheur spécialisé dans les mouvements islamistes au Centre français des études a estimé que les attaques terroristes dénotent de l'échec des solutions sécuritaires mettant en garde contre les actes visant des éléments de la sécurité dans l'absence de solutions favorisant un terrain d'entente entre les parties en conflit pour sortir de l'impasse politique.

TURQUIE

Erdogan met en garde contre de nouvelles vagues de tensions



Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a mis en garde samedi contre de nouvelles vagues de tensions, quelques jours après de violents affrontements à travers le pays ayant fait deux morts, à deux semaines des élections municipales.

«Nous ne tolérerons pas de nouvelles vagues de tensions ni de nouveaux décès (...). Nous ne permettrons jamais que les rues deviennent des champs de bataille», a déclaré M. Erdogan lors d'un discours dans la province de Kocaeli, près d'Istanbul.

«Nous ne voulons pas que qui que pousse nos jeunes à descendre dans la rue équipés de cocktails Molotov, de pierres et de couteaux», a-t-il ajouté, à deux semaines des élections municipales.

M. Erdogan a également appelé les partis de l'opposition ainsi que les médias et les dirigeants d'entreprises à s'abstenir de tout discours provocateur.

Des affrontements ont éclaté en Turquie après la mort mardi de Berkin Elvan, un adolescent de 15 ans qui avait été blessé par la police lors des manifestations anti-gouvernementales en juin dernier.

Un policier de 30 ans a succombé à une crise cardiaque mercredi à Tunceli (est) et un jeune homme de 22 ans a été tué par balle à Istanbul, au cours des dernières manifestations qui placent le pays sous haute tension.

ESPAGNE

Plus de 70 émigrés clandestins recueillis au large de Melilla

Plus de 70 émigrés clandestins ont été recueillis samedi au large de l'enclave espagnole de Melilla, ont annoncé les autorités espagnoles. Une embarcation de fortune avec 49 clandestins à bord "dont sept femmes et trois enfants" a été repérée par une patrouille de la marine espagnole au sud de l'île espagnole d'Alboran, "à mi-chemin entre Melilla et la côte espagnole", a déclaré un porte-parole des services de secours en mer.

Une autre embarcation de fortune avec 25 hommes à bord avait débarqué, une heure auparavant sur une plage de Melilla, selon un porte-parole des autorités de l'enclave qui a précisé que la Garde civile avait arrêté le propriétaire de la barque.

Les enclaves de Melilla et de Ceuta, à quelque 400 km à l'ouest, attirent un nombre croissant de candidats à l'émigration en provenance d'Afrique vers l'Europe.

UKRAINE

Les habitants de la Crimée votent pour déterminer l'avenir de leur territoire

Un million et demi d'électeurs sont invités à choisir entre l'intégration de la Crimée (presqu'île du Sud à majorité russophone) à la Fédération de Russie et une plus large autonomie au sein de l'Ukraine. Deux questions sont ainsi posées aux votants : la première est : «Approuvez-vous la réunification de la Crimée avec la Russie comme membre de la Fédération de Russie?». La seconde est : «Approuvez-vous la restauration de la Constitution de Crimée de 1992 et le statut de la Crimée comme faisant partie de l'Ukraine?». Pour couvrir le référendum, «623 journalistes représentant 129 médias ont été accrédités, suivis aussi par 135 observateurs étrangers venus de 23 pays», avait affirmé le président du comité d'organisation de la consultation, Mikhaïlo Malychov. D'après lui, les médias seraient également autorisés à filmer le décompte des bulletins qui seront placés sur trois pôles : pour la Russie, pour une autonomie élargie et bulletins nuls. Selon des estimations, les russophones qui représentent la majorité des habitants de ce territoire, rattaché en 1954 à l'Ukraine par le leader soviétique de l'époque, Nikita Khrouchtchev, vont sûrement se prononcer en faveur d'une union formelle avec la Russie, alors que les minorités ukrainiennes et tatares (musulmane), qui constituent ensemble 37% de la population, ont appelé au boycott. La Crimée, qui abrite la flotte russe de la mer Noire, est au centre de la crise en Ukraine depuis la destitution du président ukrainien Viktor Ianoukovitch le 22 février par le Parlement. Les résultats provisoires de ce référendum sont attendus dans



la soirée et le décompte final devrait être annoncé un ou deux jours plus tard. Cette consultation est jugée illégale par les nouvelles autorités de Kiev et les Occidentaux qui ont averti la Russie de «sévères» sanctions. Un nouvel épisode dans la confrontation russe-occidentale au sujet de l'Ukraine. Samedi, la Russie a mis son veto à un projet de résolution contre le référendum présenté au Conseil de sécurité par les Etats-Unis. Le texte stipulait que «le référendum ne peut avoir aucune validité et ne peut pas fonder la moindre modification du statut de la Crimée». Le document réaffirmait l'«engagement» du Conseil «envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues» et demandait également à Moscou et Kiev d'«entamer un dialogue politique direct». Le veto russe n'était pas une surprise notamment après l'échec, vendredi à Londres, d'une réunion américano-russe de la dernière chance pour tenter de trouver un compromis sur la crise ukrainienne.

L'Est ukrainien, nouvelle zone de tension

Le référendum en Crimée risque, selon des observateurs, de réveiller les séparatismes dans les bastions russophones et industriels de l'Est de l'Ukraine, secoués ces dernières semaines par des tensions entre nationalistes ukrainiens et partisans de la Russie. Cette dernière a brandi la menace d'une intervention militaire dans l'est ukrainien, affirmant que Kiev ne contrôle pas la situation dans le pays. «La Russie a conscience de sa responsabilité pour la vie de ses concitoyens et compatriotes en Ukraine et se réserve le droit de les protéger», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères, après des heurts

violents survenus la nuit précédente à Donetsk (est de l'Ukraine). Et dernièrement, le président russe Vladimir Poutine a obtenu du Sénat russe l'autorisation d'utiliser ses troupes en Ukraine pour intervenir au nom de la protection des russophones.

Initiative de Pékin pour une solution politique à la crise

Face aux derniers développements en Ukraine, la Chine qui s'est abstenu la veille lors du vote au Conseil de sécurité sur le projet de résolution, a appelé hier à «la retenue pour éviter l'escalade des tensions». Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Qin Gang a promis que son pays continuerait à servir de médiateur et à promouvoir le dialogue afin de jouer un rôle constructif pour trouver une solution politique à la crise dans ce pays. Après l'échec de l'adoption du texte à l'ONU, Pékin a présenté samedi une proposition en trois points pour rechercher une solution politique à la crise. Il s'agit, selon le représentant permanent de la Chine aux Nations unies, Liu Jieyi d'établir le plus tôt possible un mécanisme de coordination international réunissant toutes les parties concernées afin d'explorer les moyens pour une solution politique de la crise».

Aussi, «toutes les parties devraient entretemps se retenir de toute action qui pourrait mener à l'escalade de la situation» et «les institutions financières internationales devraient commencer à explorer les manières d'aider à maintenir la stabilité financière et économique en Ukraine», avait-il insisté.

SYRIE

L'armée régulière porte un coup aux rebelles à Yabroud, poursuite des efforts diplomatiques pour régler la crise

L'armée régulière syrienne a repris hier le contrôle de la ville stratégique de Yabroud, dernier bastion rebelle dans les montagnes de Qalamoun au nord de Damas, au moment où les efforts diplomatiques se poursuivent en vue de trouver une issue politique au conflit qui a fait plus de 146 000 morts en trois ans. Une source militaire a fait savoir que les forces armées syriennes «contrôlent entièrement la ville de Yabroud, dans la province de Damas, et ont fouillé la ville pour en retirer les engins explosifs posés par les terroristes».

L'armée a également tué un grand nombre de terroristes et en a capturé d'autres lors de son nettoyage de la ville, a rapporté la Télévision d'Etat syrienne.

Cette nouvelle avancée de l'armée régulière donne un coup dur à l'opposition armée. Proche de la frontière libanaise, la ville de Yabroud était devenue un fief rebelle depuis le début du conflit en mars 2011, permettant le transit d'armes et d'individus armés dont des étrangers. Yabroud est de plus située sur une importante autoroute reliant Damas à Homs, la troisième grande ville du pays. Samedi, des combats acharnés se déroulaient à l'entrée est de Yabroud.

Après un mois de bombardements et de combats dans les environs de cette ville proche de la frontière libanaise, l'armée syrienne était parvenue à contrôler l'ensemble des collines surplombant la ville, appuyée par des combattants du Hezbollah libanais, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

La bataille de Yabroud est cruciale pour le Hezbollah qui tente en effet bloquer toute infiltration rebelle au Liban, en particulier vers la ville d'Aarsal, dans l'est du

pays. Selon le Hezbollah, c'est de Yabroud que sont venues les voitures piégées utilisées dans les attentats meurtriers qui ont secoué ses bastions au Liban ces derniers mois.

Lakhdar Brahimi en Iran pour des discussions sur la Syrie

Le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi a entamé hier une visite en Iran pour des entretiens avec les hauts responsables iraniens sur la crise syrienne.

«La visite de trois jours de M. Brahimi à

Téhéran est un indicateur qui marque l'importance du rôle de l'Iran dans les efforts visant à trouver une solution au conflit syrien alors que certains pays occidentaux refusent la participation de l'Iran à la Conférence de Genève II», a indiqué l'agence iranienne Mehr.

La même source a précisé que M. Brahimi aura des entretiens avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, le président Hassan Rohani et d'autres hauts responsables.

La possibilité d'un troisième cycle de négociations sur la Syrie dans le cadre du processus de Genève 2 a été évoquée par le diplomate algérien lors d'une réunion avec les membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Ban Ki-moon appelle à des mesures concrètes pour mettre fin au conflit

S'agissant du processus politique, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, a réitéré son appel à la communauté internationale d'aider à convaincre les parties prenantes au conflit en Syrie de prendre des mesures concrètes pour mettre fin au conflit dans ce pays.

Il a affirmé que le processus politique en Syrie était en crise et que suite à deux sessions de pourparlers à Genève, «aucune des parties prenantes ne fait preuve d'esprit de compromis ou même d'une véritable conscience de la souffrance du peuple syrien».

Dans ce sens, il a encouragé le gouvernement syrien et l'opposition à «faire preuve de leadership, de vision et de flexibilité afin d'arriver à mettre fin au conflit».

Il a aussi exhorté les gouvernements de Russie et des Etats-Unis, qui avaient pris l'initiative d'organiser la conférence de Genève, d'agir pour relancer le processus politique.

Trois ans de guerre et une crise humanitaire sans précédent

Le conflit syrien qui a commencé par un soulèvement contre le pouvoir en place le 15 mars 2011, s'est militarisé avec le temps jusqu'à devenir une guerre totale en février 2012 notamment avec le bombardement de Homs (centre). En trois ans, plus de 146 000 personnes sont mortes selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, et plus de neuf millions de personnes ont dû quitter leurs foyers, soit la plus importante population de déplacés au monde selon l'ONU. Au moins un million d'enfants sont privés d'aide humanitaire selon l'Unicef, et plus de 250 000 Syriens sont assiégés selon l'ONU, réduits à choisir «entre famine et reddition».

Trois ans de combats et de bombardements ont dévasté le pays, frappé par une grave crise humanitaire, et dont l'économie est au plus bas, en plus d'un patrimoine culturel en péril.

APS

Programme du lundi 17 mars 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou

08h25 Météo

08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping

09h20 Météo

09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins

09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins

10h25 Série dramatique Au nom de la vérité

10h55 Série dramatique Au nom de la vérité

11h20 Série dramatique Au nom de la vérité

12h00 Jeu Les douze coups de midi

12h50 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

13h00 Journal

13h40 Magazine de la gastronomie Petits

plats en équilibre

13h50 Météo

13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour

15h10 Téléfilm de suspense Dans les griffes

de ma belle-mère

17h00 Téléréalité Quatre mariages pour une

lune de miel

18h00 Jeu Bienvenue chez nous

19h00 Jeu Money Drop

19h15 Météo

20h00 Journal

20h35 Loterie Tirage du Loto

20h40 Série humoristique Nos chers voisins

20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup

20h55 Téléfilm humoristique Camping Pa-

radis7 Inédit

22h50 Série policière New York Unité Spé-

ciale77

23h35 Série policière New York Unité Spé-

ciale77

2

08h00 Journal

08h10 Magazine de services Télématin (suite)

09h05 Magazine littéraire Dans quelle éta-

gère

09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des

vies

09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire

et beauté

10h00 Magazine de société C'est au pro-

gramme

10h50 Météo outremer

11h00 Jeu Motus

11h30 Jeu Les Z'amours

12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa

place

12h55 Météo 2

13h00 Journal

13h50 Météo 2

13h52 Magazine du consommateur Consomag

14h00 Magazine de société Toute une histoire

15h45 Magazine de services Comment ça va

bien !

16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un

chef

17h45 Divertissement-humour On n'de-

mande qu'à en rire

18h35 Jeu N'oubliez pas les paroles

19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles

19h55 Météo 2

20h00 Journal

20h40 Série humoristique Parents mode

d'emploi

20h43 Magazine musical Alcaline l'instant

20h44 Météo 2

20h45 Série policière Rizzoli & Isles : autop-

sie d'un meurtre77 Inédit

21h30 Série policière Rizzoli & Isles : au-

topsie d'un meurtre77

22h15 Série policière Rizzoli & Isles : autop-

sie d'un meurtre

22h55 Débat Mots croisés

3

07h34 Nos voisins les Marsupilamis

08h01 Les lapins crétins : invasion

08h07 Les lapins crétins : invasion

08h17 Les lapins crétins : invasion

08h24 Les lapins crétins : invasion

08h30 Les lapins crétins : invasion

08h36 Les lapins crétins : invasion

08h43 La chouette & Cie

08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)

09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)

10h45 Magazine du consommateur Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France

11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional

12h25 12/13 : Journal national

12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte

13h50 Série policière Un cas pour deux

14h50 Série policière Un cas pour deux

16h10 Jeu Des chiffres et des lettres

16h50 Jeu Harry

17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour

17h30 Jeu Slam

18h10 Jeu Questions pour un champion

19h00 19/20 : Journal régional

19h18 19/20 : Edition locale

19h30 19/20 : Journal national

19h58 Météo

20h00 Magazine sportif Tout le sport

20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie

20h45 Série Tous bénêvoles Inédit

22h38 Magazine culturel Parlons passion

22h40 Météo

22h45 Grand Soir 3

23h50 Société Enfants précoces : le paradoxe

CANAL+

08h00 La météo

08h05 Multisports Zapsport

08h15 Série d'animation Les Simpson

08h40 Téléfilm d'action Pawn7

10h05 Court métrage Marcel, roi de Tervuren

10h10 Magazine d'actualité Le tube

10h45 Comédie sentimentale Amour & Turbulences77

12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition

12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie

14h00 Thriller The Place Beyond the Pines777

16h15 Court métrage Nuageux

16h25 Comédie Vive la France7

18h00 Divertissement Dans la bouche...

18h05 Divertissement Zapping

18h10 Divertissement Le Before du grand journal

18h45 Le JT

19h00 Interview La nuit de...

19h05 Talk show Le grand journal

20h00 Talk show Le grand journal, la suite

20h25 Divertissement Le petit journal

20h55 Série dramatique Hostages777 Inédit

21h35 Série dramatique Hostages777

22h15 Magazine d'information Spécial investigation

23h10 Magazine du multimédia L'oeil de Links

23h45 Drame Mauvaise fille777

4

07h45 Dessin animé Princesse Sofia

08h10 Dessin animé Les blagues de Toto

08h25 Dessin animé Le petit Nicolas

08h40 Série d'animation Martine

08h50 Météo

08h55 Magazine de télé-achat M6 boutique

10h00 Météo

10h05 La petite maison dans la prairie

11h00 La petite maison dans la prairie

11h50 Série humoristique Scènes de ménages

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h05 Scènes de ménages

13h40 Météo

13h43 Magazine culinaire Astuces de chef

13h45 Téléfilm dramatique Maria la battante

2 : au nom de toutes les femmes

15h40 Série policière Women's Murder Club

16h30 Jeu Les reines du shopping

17h30 Jeu Un dîner presque parfait

18h40 Magazine d'information 100% mag

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h05 Série humoristique Scènes de ménages

20h50 Téléréalité Top chef Inédit

23h55 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection

20h50

Camping Paradis



Résumé

Le grand jeu « Cœur à Cœur » s'installe au camping. Philippe Marty, l'animateur vedette, ne cache pas son désarroi de voir son émission réduite à une simple tournée des plages. Sa femme, Anne, fidèle assistante depuis vingt ans, fait les frais de sa déprime. L'équipe fait de son mieux pour rendre le séjour de l'animateur agréable, mais celui-ci se montre particulièrement désagréable. La situation s'envenime lorsque son pire ennemi et concurrent vient proposer à Anne d'animer seule une nouvelle émission. Jeanne, complètement désabusée par son travail, croise Paul, un homme qu'elle a licencié quelques années plus tôt et qui avait tout perdu à cause d'elle...

2

20h47

Rizzoli & Isles



Résumé

Les tensions entre Jane et Maura continuent de s'amplifier, ce qui pousse leurs proches à essayer de faire un choix entre eux. Mais pour l'heure, ils doivent mettre de côté leurs rancoeurs pour mener à bien une nouvelle enquête. Une étudiante a été retrouvée morte dans un tunnel. Elle a été sauvagement assassinée. Les enquêteurs découvrent que la victime louait une voiture chaque week-end depuis plusieurs mois. Elle avait également dépensé des sommes considérables pour des cours de yoga. Par ailleurs, Frankie Sr est de retour. Il apporte à Angela une nouvelle qui ne manque pas de la bouleverser...

3

20h45

Tous bénêvoles !



Résumé

Plus d'un Français sur trois donne de son temps ou de son énergie au service des autres, sans contrepartie. Aider ceux qui en ont besoin, leur transmettre savoir-faire ou expérience contribue pour les bénêvoles à donner un sens à leur vie. Bastien a fait du gaspillage alimentaire son combat et a créé « Disco Soupe ». Avec d'autres jeunes, il récupère des fruits et légumes destinés à la poubelle et confectionne des soupes et des salades qu'il offre au plus grand nombre. Dans le Nord, l'association « Médecin Solidarité Lille » a transformé un ancien bus en cabinet médical. Avec également « Toit et moi » à Nantes, le Secours catholique à Marseille, gros plan sur les initiatives de ceux qui se mobilisent pour un monde meilleur.

4

20h55

Hostages *Isr



Résumé

Brillante chirurgienne israélienne, Yael Danon a été choisie pour opérer le Premier ministre, Shmuel Raskin, d'une banale ablation de la vésicule biliaire. Mais, à la veille de l'opération, ce qui aurait dû être un honneur se transforme en enfer. Quatre hommes masqués font irruption dans la maison des Danon et posent à Yael un terrible ultimatum : soit elle tue le Premier ministre en suivant à la lettre les instructions du commando, soit toute sa famille est exécutée. Yael, qui dissimule un tempérament de fer sous ses allures douces et réservées, cherche un moyen de sauver sa famille et son patient...

5

20h50

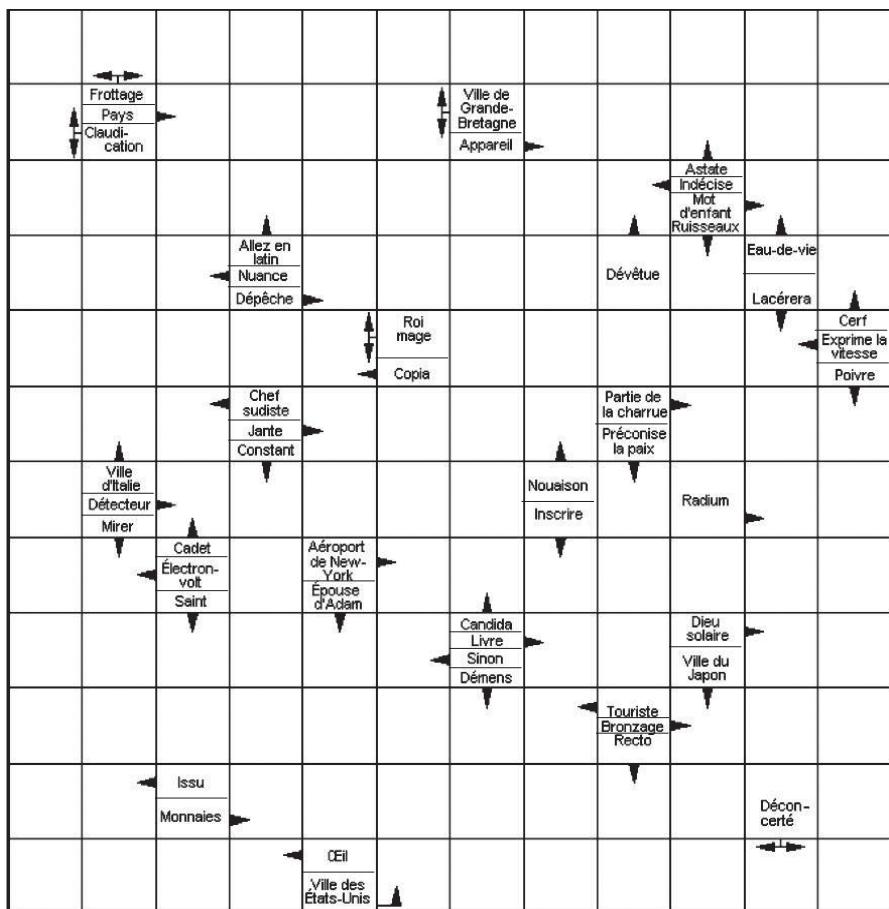
Top chef



Résumé

L'épreuve « coup de feu » de cette neuvième semaine ne sera pas banale : plusieurs invités vont prendre la place des candidats et cuisiner sous leurs ordres. Un défi d'autant plus compliqué à relever que certains devront surmonter leur répulsion à manipuler des abats. Pour la première épreuve des chefs, quatre candidats sont invités à rejoindre Emmanuel Renault dans son hôtel des Alpes. Ils devront réaliser un plat à base de produits de la montagne - poissons de lac, orties, ou même sapin - qu'affectionne ce cuisinier trois étoiles. La seconde conduira les candidats à jouer aux « chaises musicales », chacun reprenant « au vol » la recette commencée par son voisin. A l'issue de ce nouveau rendez-vous, l'épreuve de la dernière chance conduira l'un des candidats à l'élimination.

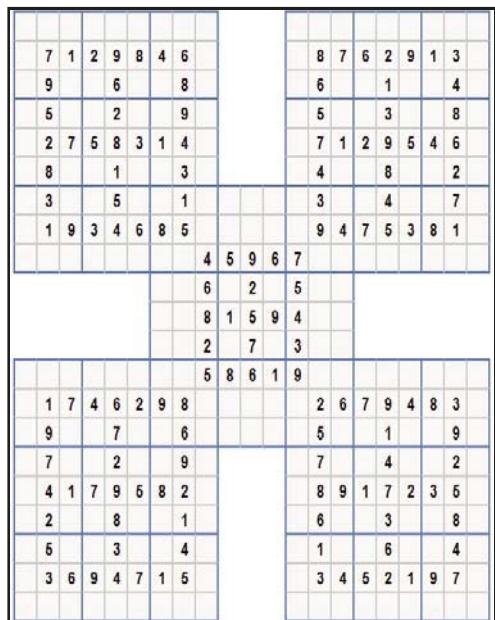
Mots fléchés n°542



Samouraï-sudoku n°542

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°542

Horizontalement:

- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Mène une vie dissolue - Promot personnel
- En les - Cessa la perte de - Note de musique
- Téléphone sans fil - Terrain couvert d'herbe
- Physicien allemand - Pro-
- nom indéfini
- Chanteur français - Titane
- Négation - Loi du silence
- Prénom féminin - Ventilée
- Coup de tambour - Os décharnés d'homme
- Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
- Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement:

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
- Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur.)
- Automobile - Cérémonie catholique
- Relatif à l'urine
- Peintre français - Jeu de cartes
- Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
- Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur aména

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
0											
1											
2											

7 erreurs



Proverbes

Grâce aux gouttes de pluie, la rivière sort de son lit.

Proverbe algérien

Le feu enlève toute impureté.

Proverbe berbère

La vie est un désert dont la femme est le chameau.

Proverbe arabe

Ce qui ne tue pas rend plus fort

Proverbe français

C'est arrivé le 17 mars

2003 : Robin Cook, ministre britannique des Relations avec le Parlement démissionne de son poste pour protester contre la position d'allégeance de la Grande-Bretagne aux États-Unis dans le problème de l'Irak.

2003 : France : les deux assemblées législatives (Assemblée et Sénat) se réunissent en Congrès pour entériner les révisions constitutionnelles sur la décentralisation et le mandat d'arrêt européen.

2005 : les factions palestiniennes réunies au Caire acceptent de prolonger le cessez-le-feu avec Israël jusqu'à fin 2005 et demandent en contrepartie la fin des violences israéliennes contre les Palestiniens et la libération des prisonniers.

2011 : résolution n° 1972 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : résolution n° 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Jamahiriya arabe libyenne.

Célébrations :

- États-Unis : Comité de Suffolk (Massachusetts), Evacuation Day (en), Journée de l'expulsion des forces britanniques pendant la guerre d'indépendance des États-Unis.

- Irlande : Fête de la Saint-Patrick, fête nationale irlandaise.

- Thaïlande : Journée nationale de Muay thaï, boxe thaïlandaise.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDISPORT

«Le suivi médical à la base doit être une priorité»

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne handisport (FAH) ont mis l'accent sur le rôle «important» du suivi médical et de la classification des athlètes au niveau des clubs et associations, susceptibles d'alimenter les différentes équipes nationales.

«Nos clubs à la base ont besoin d'un suivi rigoureux de leurs athlètes sur le plan médical. Les formateurs de beaucoup de ces clubs trouvent d'énormes difficultés pour classer leurs sportifs, déterminer leurs handicaps et les faire suivre, surtout pour ceux dont le handicap ou la maladie évolue», se sont accordés à dire des responsables de club et présidents de ligues, lors de l'assemblée générale ordinaire de la FAH, tenue samedi en fin d'après-midi à l'IST/S/Dely Ibrahim (Alger).

La commission médicale de la fédération avait instauré une méthode de travail se basant sur la formation de classifier pour les différentes disciplines, pour remédier au manque consommé depuis plusieurs années. Ils sont suivis également par une commission médicale, dirigée par le Dr Abderrahmane Ghlaïmi, spécialiste en médecine sportive.



«Notre politique sur le plan médical est plus complexe. On essaye de maîtriser au mieux ce volet, impératif dans la pratique d'une activité sportive pour l'athlète handicapé au niveau national et international. Sur le plan international, nos athlètes sont bien suivis, peut-être qu'il y a un manque au niveau local, mais cela n'est pas dû à un laisser-aller, c'est plutôt une démarche qui est mise en place et qui nécessite seulement une certaine dynamique», a expliqué le Dr Ghlaïmi.

Outre le volet médical, les 61 membres présents sur les 77 que compte l'AG ont passé en revue plusieurs points en relation directe avec le développement et la promotion des différentes disciplines sportives gérées par la FAH. La formation, le développement, le système de compétition et les équipes

ces contrôles médicaux, le médecin fédéral peut demander une expertise sur les classes des athlètes litigieuses.

«Une classification n'est pas acquise toute la vie. Certaines pathologies sont évolutives et cela peut donc amener à un changement de la classification de l'athlète.

Dans ces cas, les tests sont

donc à faire de façon régulière afin que le sportif soit

toujours dans sa bonne

classe et puisse espérer être

classé au niveau international», a expliqué le Dr Ghlaïmi.

Outre le volet médical, les 61 membres présents sur les 77 que compte l'AG ont passé en revue plusieurs points en relation directe avec le développement et la promotion des différentes disciplines sportives gérées par la FAH.

La formation, le développement, le système de compétition et les équipes

nationales ont été à l'ordre du jour de l'AG, tenue en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Nadir Belyat.

Dans le chapitre des activités de la Direction technique nationale (DTN), il a été suggéré au responsable de la direction, Zoubir Aïchaïne, dans la politique de rajeunissement des effectifs de quelques équipes nationales, de relancer la sélection nationale des -23 ans de handibasket, mise en veilleuse en 2012 après le refus de la tutelle de la faire participer au championnat d'Afrique inscrit à cette date en Afrique du Sud.

«Je pense que nos effectifs dans quelques disciplines sportives nécessitent un rajeunissement, notamment en handibasket et à un degré moindre, en athlétisme. C'est notre politique à long terme. On a tracé une stratégie d'ici à 2020, pour y remédier, avec évidemment l'apport et le travail des clubs qui sont et resteront le maillon fort de cette politique», a conclu le DTN.

A la fin des travaux, l'assemblée générale de la Fédération algérienne de handisport a approuvé, à la majorité absolue, les bilans moral et financier de l'année 2013 et le plan d'action de 2014.

JEUX D'ÉCHECS

Un stage de formation pour 42 éducateurs

Quarante-deux (42) éducateurs de jeunesse et de sport, issus de 21 wilayas, sont entrés en stage, hier matin au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), pour suivre une formation d'animateurs de clubs de jeux d'échecs.

Le coup d'envoi de cette formation, organisée conjointement par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), en collaboration avec la Fédération algérienne d'échecs (FADE), a été donné par le ministre Mohamed Tahmi à l'hôtel du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Cette discipline nécessite peu de

moyens matériels. Il suffit donc de lui fournir des cadres passionnés par les jeux d'échecs pour la promouvoir» a déclaré Mohamed Tahmi dans une allocution d'ouverture du stage de formation. Le ministre avait donné, l'année dernière, une instruction pour favoriser l'essor de cette discipline, et surtout, sa diversification, puisque le ministère aspirait, dès lors à son expansion, aussi bien chez les plus jeunes que les filles.

En même temps, M. Tahmi avait appelé la FADE à «multiplier le nombre de licenciés dans cette discipline» pour pouvoir l'élargir «aux établissements



du secteur de l'éducation nationale»

La cérémonie d'ouverture de ce stage de formation a été clôturée par la remise de lots d'échiquiers aux représentants des wilayas présentes à l'hôtel de l'OCO Mohamed-Boudiaf.

Sudoku N°540

8	5	2	3	6	4	9	7	1
1	3	7	8	2	9	6	4	5
6	9	4	7	1	5	2	8	3
7	8	9	2	5	6	1	3	4
4	2	6	1	3	7	6	9	8
6	1	3	4	9	8	7	2	6
2	7	1	5	4	3	8	6	9
3	6	8	9	7	1	4	5	2
9	4	5	6	8	2	3	1	7

3	2	1	6	7	8	9	4	5
5	8	6	4	9	1	2	7	3
7	9	4	5	2	3	6	1	8
2	6	5	9	3	4	1	8	7
8	7	9	2	1	5	3	6	4
1	4	3	7	8	6	5	9	2
4	3	7	1	6	2	8	5	9
6	5	2	8	4	9	7	3	1

6	9	3	5	8	1	2	7	4
2	8	1	9	7	4	3	6	5
5	7	4	3	6	2	1	8	9
6	9	3	5	8	1	2	7	4
2	8	1	9	7	4	3	6	5
5	7	4	3	6	2	1	8	9
6	9	3	5	8	1	2	7	4
2	8	1	9	7	4	3	6	5
5	7	4	3	6	2	1	8	9

Mots Croisés N°540

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

PALISSADIQUE
INUSUAL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

Mots Fléchés N°540

Mots Fléchés N°540

MONDIAUX-2014 (500 M) Le Chinois Wu domine le Russe Victor An

Le Chinois Dajing Wu est devenu champion du monde de short-track sur 500 mètres en piégeant en finale le favori russe Victor An, samedi à Montréal. Médaillé de bronze sur cette distance lors des Jeux olympiques de Sotchi le mois dernier, Dajing Wu s'est imposé devant l'Américain JR Celski et le Canadien Charles Hamelin. Champion olympique, Victor An n'a pu répéter sa performance de Sotchi et a échoué en quatrième et dernière position de la finale.

500 m hommes - Finale:

1. Dajing Wu (CHN) en 40,526
2. J.R. Celski (USA) 40,582
3. Charles Hamelin (CAN) 40,623
4. Victor An (RUS) 41,207

500 m dames - Finale:

1. Seung-Hi Park (KOR) en 42,792
2. Elise Christie (GBR) 42,870
3. Kexin Fan (CHN) 42,942
4. Jorien Ter Mors (NED) 43,008

GRAND PRIX D'AUSTRALIE

Victoire de l'Allemand Rosberg devant Ricciardo et Magnussen

Le pilote allemand Nico Rosberg (Mercedes) a remporté le Grand Prix d'Australie de Formule 1, hier à Melbourne, devant l'Australien Daniel Ricciardo (Red Bull-Renault) et le Danois Kevin Magnussen (McLaren-Mercedes). C'est la 4^e victoire de Rosberg en F1 et la 100^e d'un moteur Mercedes dans le championnat du monde de la catégorie reine du sport automobile, à l'occasion de la pre-



Danny Garcia conserve ses titres

L'Américain Danny Garcia a conservé son invincibilité et ses titres WBA et WBC des super-légers samedi à Bayamon (Porto Rico) en battant sur décision son compatriote Mauricio Herrera. Avec cette victoire, la 28^e en autant de combats, Garcia a assuré la cinquième défense de son titre WBC acquis en 2012 contre le Mexicain Erik Morales, et la quatrième de la ceinture WBA conquise face à l'Anglais Amir Khan également en 2012. Garcia avait victorieusement défendu ses titres le 15 septembre 2013 face à l'Argentin Lucas Matthysse. Face à Herrera samedi, deux juges ont donné la victoire à Garcia 116-112 et le troisième a donné match nul 114-114. Cette défaite est la 4^e de Herrera pour 20 victoires.

Mauricio Herrera. Avec cette victoire, la 28^e en autant de combats, Garcia a assuré la cinquième défense de son titre WBC acquis en 2012 contre le Mexicain Erik Morales, et la quatrième de la ceinture WBA conquise face à l'Anglais Amir Khan également en 2012. Garcia avait victorieusement défendu ses titres le 15 septembre 2013 face à l'Argentin Lucas Matthysse. Face à Herrera samedi, deux juges ont donné la victoire à Garcia 116-112 et le troisième a donné match nul 114-114. Cette défaite est la 4^e de Herrera pour 20 victoires.

MOBILIS-LIGUE 1 (23^{ÈME} JOURNÉE) L'USMA prend option sur le titre, le CRB et le MCO respirent



L'USM Alger, vainqueur sur le fil du MC El Eulma (2-1) porte à huit points son avance sur son dauphin l'ES Setif, battue sur sa pelouse par la JS Kabylie (0-2), tandis qu'en bas de classement le CR Belouizdad et le MC Oran ont réalisé une bonne opération dans la course pour le maintien, lors de la 23^{Ème} journée du championnat d'Algérie de Mobilis-Ligue 1 professionnelle disputée samedi.

L'USM a souffert le martyre pour empocher les trois points de la victoire contre une coriace équipe du MC El Eulma au stade Omar Hamadi dans un match à rebondissements.

Surpris par un but de Bentayeb à un quart d'heure de la fin, les Usmites ont renversé la vapeur dans les dernières minutes de la partie en égalisant tout d'abord par le défenseur Mefath dont c'est le 3^{Ème} but de la saison, avant que le remplaçant Seguer ne donne l'avantage à son équipe à 6 minutes de la fin. A la faveur de cette victoire, la 15^{Ème} de la saison, l'USM Alger a pris une sérieuse option sur le titre de champion d'Algérie.

Le dauphin, l'ES Setif s'est incliné pour la seconde fois de la saison sur sa pelouse face à la JS Kabylie (0-2) et laisse filer les Usmites en tête du classement avec huit points d'avance à sept journées de la fin.

Un but du goleador camerounais Ebossé à la 9^{Ème} minute et un second du jeune Rayeh à un quart d'heure de la fin ont permis à la JSK de remonter à la 3^{Ème} place au classement aux dépens du MC Alger, tenu en

échec par le RC Arbaâ (0-0). L'ASO Chlef a renoué pour sa part avec la victoire après trois défaites de rang, en battant difficilement le CA Bordj Bou-Arreridj (1-0) grâce à une réalisation de Boussaïd à la demi-heure de jeu.

Dans le bas du classement, le CR Belouizdad et le MC Oran, vainqueurs respectivement du MO Béjaïa (1-0) et de la JS Saoura (4-1), sont les grands bénéficiaires de cette journée. Les deux équipes partagent la 12^{Ème} place avec 24 points soit quatre longueurs d'avance sur le premier relégable le CRB Ain Fekroun, défait à domicile par le CS Constantine (0-2). Le match a six points entre les deux mal classés, le CRB et le MOB a été intense et a fini par sourire aux Belouizdadien grâce à un but libérateur de l'Egyptien Ahmed Fethi à la 69^{Ème} minute. Une précieuse victoire des hommes de Hocine Yahi, lesquels reviennent désormais à trois longueurs de leur adversaire du jour. Le coach du CRB n'a pas caché sa satisfaction après ce succès à l'arrachée contre le MOB. «C'est une victoire très importante dans notre lutte pour le maintien, d'autant plus que le CRB Ain Fekroun s'est incliné sur sa pelouse. Rien n'est encore joué, la bataille pour le maintien sera longue et rude» a-t-il déclaré à l'issue de la partie.

De son côté, le MC Oran a enregistré sa première victoire en 2014 en dominant largement la JS Saoura (4-1). Deux doublés de Dougoulou et Fekkai ont offert les trois points de la victoire aux protégés de Belatoui, lesquels se donnent un peu d'air.

En revanche, le CRB Ain Fekroun

(14^{Ème}) est le grand perdant de cette journée après sa défaite sur sa pelouse devant le CS Constantine dans un match émaillé d'incidents et qui s'est arrêté de longues minutes après l'environnement du terrain par des supporters suivi d'une agression sur l'un des arbitres assistants.

Des buts de Hadiouche (4^{Ème}) et Boulemdais (55^{Ème}) ont enfoncé un peu plus le CRB Ain Fekroun dans le bas du classement, en attendant le match de la lanterne rouge la JSM Béjaïa contre l'USM El Harrach reporté à demain 18 mars en raison du mauvais temps.

Résultats et classement

RCA-MCA	0-0
CRBAF-CSC	0-2
MCO-JSS	4-1
CRB-MOB	1-0
ESS-JSK	0-2
USMA-MCEE	2-1
ASO-CABBA	1-0

JSMB-USMH (reporté au 18 mars en raison du mauvais temps)

Classement	Pts	J
1. USM Alger	51	23
2. ES Setif	43	23
3. JS Kabylie	40	23
4. MC Alger	38	23
5. MC El-Eulma	35	23
-CS Constantine	35	23
7. RC Arbaâ	34	23
ASO Chlef	34	23
8. JS Saoura	32	23
-USM El-Harrach	31	22
11. MO Béjaïa	27	23
12. MC Oran	24	23
-CR Belouizdad	24	23
14. CRB Ain Fekroun	20	23
15. CABB Arréridj	17	23
16. JSM Béjaïa	16	22

FUTSAL (COUPE D'ALGÉRIE) Une finale AS Rabie d'Oran-AS Sûreté de Skikda

Les clubs de l'AS Rabie El Djazairi d'Oran et l'AS Sûreté de Skikda se sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football en salle (Futsal), à l'issue des demi-finales disputées samedi à la salle omnisports du complexe sportif "Chahid Hamlaoui" à Constantine. L'AS Rabie El Djazairi s'est imposée devant l'Espoir de Constantine (8-4), alors que l'AS Sûreté de Skikda a battu l'équipe de l'Étoile africaine de Bordj Bou-Arréridj (3-0).

La finale de la quatrième édition de la Coupe d'Algérie de futsal aura lieu en mai à la salle omnisports de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la commission de futsal. Cette finale s'annonce disputée entre deux formations, qui se sont déjà rencontrées en finale de l'édition 2013 remportée par l'AS Sûreté de Skikda sur le score de 4 à 3. Rappelons que la 1^{re} édition de la Coupe d'Algérie de futsal, disputée en 2011, a été remportée par l'équipe de l'OM Ruisseau.

APS

LFP JSMB-USMH programmé demain 18 mars

Le match JSM Béjaïa-USM El Harrach de la 23^{Ème} journée du championnat de Mobilis-Ligue 1, reporté samedi en raison d'intempéries, se déroulera demain 18 mars à 15h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre, initialement prévue ce samedi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, a été reportée en raison de l'inondation de la pelouse et de la piste d'athlétisme et du danger que cela représente pour les joueurs, suite aux fortes précipitations.

La JSM Béjaïa occupe la 16^{Ème} et dernière place au classement et lutte pour le main-

tien, tandis que l'USM El Harrach partage la 9^{Ème} place avec l'ASO Chlef avec 31 points.

D'autre part, la rencontre CABatna-WA Tlemcen de la 23^{Ème} journée de Mobilis-Ligue 2, reportée vendredi également pour mauvaises conditions atmosphériques, se déroulera demain mardi 18 mars à 15h00 au stade du 1^{er} novembre de Batna. Le CA Batna occupe la 15^{Ème} et avant-dernière place au classement de la Mobilis-L2 et lutte pour son maintien, tandis que le WA Tlemcen occupe la 5^{Ème} place avec 35 points à cinq points de la première place, occupée par le trio USM Bel Abbès, ASM Oran et USM Blida.

Rabouh Haddad : «Nous avons fait un pas vers le titre»



M.A.F

La 23^{Ème} journée du championnat professionnel de football de Mobilis-Ligue 1, disputée samedi dernier, a été un véritable tournant dans le cours pour le titre, avec la victoire à domicile du leader, l'USM Alger face au MCE Eulma (2-1), et surtout la surprenante défaite de l'ESS à Sétif devant la JS Kabylie (0-2), des données qui permettent aux Rouge et Noir de s'acheminer tout droit vers le sixième titre de leur histoire, le premier depuis 2005.

La victoire face à la formation d'El Eulma, qui avait remporté le match aller (1-0), a été difficile à se dessiner pour la bande à Hubert Velud, qui ont dû puiser dans leurs ressources, morales et physiques, pour transformer leur retard en une victoire salutaire qui leur a permis de distancer leur dauphin désormais de huit points.

Interrogé sur ce nouveau succès de l'USM Alger, le vice-président du club, ne cachait pas son bonheur. «Nous sommes tous contents et heureux après cette belle victoire qui s'est réalisée grâce aux efforts des joueurs qui sont à féliciter. Nous ne sommes pas encore champions, mais nous avons fait un grand pas vers le titre», a-t-il indiqué.

Ayant gagné lors de la précédente journée en dehors de ses bases, à Constantine face au CSC (2-1), après avoir été mené au score, l'USM Alger a prouvé encore une fois qu'elle avait l'étoffe d'un vrai champion, imperturbable et surtout qui ne baisse pas les bras devant la pression.

Avec deux défaites seulement depuis le début de la saison, concédées sous l'ère de l'ancien entraîneur, le Français Rolland Courbis, parti ensuite à Montpellier (Ligue 1 française), l'USM Alger a prouvé, encore une fois, sa solidité et sa régularité, grâce à une équipe homogène et talentueuse. «Nous avons mis tous les moyens pour cette équipe, et je pense que les résultats sont là aujourd'hui. Nous avons d'excellents joueurs et un coach qui fait bien son travail. La mayonnaise n'a pas tardé à prendre forme», a ajouté Haddad. N'était la défaite concédée à home lors de la phase aller face au CABB Arréridj (3-1), les Algériens seraient aujourd'hui en tête du classement avec onze points d'avance sur les Sétifiens, qui ont fini par payer cher leur engagement en Ligue des champions d'Afrique, au moment où l'USM Alger a préféré faire l'impasse sur la Coupe de la Confédération (CAF).

L'USM Alger, éliminée rappelle-t-on en 16^{Ème} de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Kabylie, enchaînera le week-end prochain avec une autre rencontre à domicile, face à l'ASO Chlef, une belle occasion pour porter son avance sur l'Entente à onze points, d'autant que les Sétifiens se déplaceront à Constantine, pour défier le CSC, dans une mission difficile pour les coéquipiers d'Amir Karaoui.

Mais on n'en est pas encore là, et les joueurs usmistes devront batailler ferme pour préserver cette dynamique jusqu'au bout, et surtout éviter les mauvaises surprises, notamment à domicile.

«Rien n'est encore joué, nous devons continuer dans cette voie jusqu'au bout de la saison», a prévenu le n° 2 de l'USM Alger. Pour l'Entente, les observateurs estiment qu'elle est en train de payer certainement les frais de la décision de ses dirigeants de s'engager en Ligue des champions, préférant jouer sur les deux fronts, avec tous les aléas que peuvent générer le principe de courir deux lievres à la fois. Soumis à un rythme de compétition infernal, le club sétifien a fini pas «croquer», et la défaite subie face à la JSK, qui a décroché par l'occasion sa première victoire à Sétif depuis 2012, en est la parfaite illustration.

Enfin, rappelons que l'USM Alger accueillera l'ESS au stade Omar Hamadi, lors de la 30^{Ème} et dernière journée du championnat, dans un match qui devrait se jouer sans enjeu, dans la mesure où le titre serait déjà joué.



Source : Wikipédia.fr

Les stars du Mondial

JAVIER HERNÁNDEZ CHICHARITO



Javier Hernández Balcázar (surnommé «Chicharito»), né le 1^{er} juin 1988 à Guadalajara, Mexique, est un footballeur international mexicain qui évolue au poste d'attaquant à Manchester United. Il est le fils de Javier Hernández Gutiérrez, ancien international mexicain qui a disputé le Mondial 1986, et le petit-fils de Tomás Balcázar, également international qui a disputé la Coupe du monde 1954. Il doit son surnom de «Chicharito» (diminutif de «petit poïs» en espagnol) à son père qui était surnommé «Chicharo» en raison de ses yeux verts.



SON PARCOURS

Après avoir fait toutes ses gammes dans le club de sa ville natale Chivas de Guadalajara, il signe en faveur de Manchester United en avril 2010, le montant du transfert avoisinant les 10 millions d'euros. Dans le cadre de ce transfert, les mancuniens jouent un match au Mexique lors de l'inauguration du nouveau stade du Chivas en juillet 2010.

Javier Hernández débute sous les couleurs de Manchester United le 28 juillet 2010

tard, il délivre United lors du match face à Chelsea (but du 3-2) en Championnat. Le match suivant, encore contre Chelsea il marque un but malgré la défaite de Manchester (5-4 a.p.). La semaine suivante il permet à Manchester United de se qualifier pour les 8^{es} de finales de la LDC en scorant un but. Alors que Manchester était mené à Aston Villa (2-0 à la mi-temps), Chicharito remplace Young et est à l'origine des 3 buts de United en inscrivant un doublé, le troisième étant crédité au «profit» d'un esc pour Vlaar.

Il finira la saison en marquant 18 buts en 36 rencontres toutes compétitions confondues.

En sélection

Hernández inscrit quatre buts lors de ses quatre premiers matchs et participe à la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud avec le Mexique. Il marque le premier but des siens face à la France pendant le premier tour (score final 2-0) et est élu homme du match. Le Mexique est cependant éliminé du Mondial par l'Argentine en huitièmes de finale (3-1). En juin 2011, il participe grandement au succès du Mexique lors de la Gold Cup 2011 en terminant meilleur joueur et meilleur buteur de la compétition (7 buts).

En juin 2013, il marque 3 buts en 3 matches lors de la Coupe des confédérations 2013 terminant ainsi le 3^e meilleur buteur de l'histoire du Mexique à seulement 25 ans. Le Mexique est éliminé au premier tour.

Palmarès

Champion d'Angleterre en 2011 et 2013

Vice-champion d'Angleterre en 2012

Vainqueur du Community Shield en 2010

Finaliste de la Ligue des champions en 2011.

Vainqueur de la Gold Cup en 2011.

Algérie - Irlande

Le Président Bouteflika félicite son homologue d'Irlande à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République d'Irlande, Michael Higgins, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République d'Irlande célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple irlandais ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Qu'il me soit permis de vous renouveler, en cette occasion, ma détermination à joindre mes efforts aux vôtres en vue de la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika dans son message.

APS

NOUVEAU SERVICE EXCLUSIF DE OOREDOO ACCESSIBLE PARTOUT DANS LE MONDE

eStorm,
le 1^{er} service en Algérie pour recharger ou payer une facture Ooredoo sur le net avec une carte CIB



L'opérateur de téléphonie mobile, Ooredoo continue d'innover et lance cette fois-ci eStorm sa solution exclusive, gratuite et sécurisée d'achat de crédit téléphonique sur internet avec une Carte interbancaire CIB.

À la faveur d'un partenariat entre Ooredoo et la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique (Satim), les clients détenteurs d'une Carte Interbancaire (CIB) de toutes les banques ayant en Algérie peuvent acheter en toute sécurité du crédit grâce à eStorm en quelques clics et à partir d'un montant de 200 DA, en se connectant sur le site internet www.ooredoo.dz depuis un ordinateur, une tablette ou un Smartphone, ou bien en se connectant directement et gratuitement sur le site www.estorm.ooredoo.dz depuis un ordinateur, un Smartphone ou une tablette.

Le crédit acheté peut être utilisé pour les communications ou le paiement des factures des lignes Ooredoo seulement.

L'opération d'achat de crédit via eStorm est sans frais supplémentaires. Elle garantit la confidentialité des données bancaires du client et bénéficie du label de sécurité de la Satim. Avec eStorm, Ooredoo assure un accès simple, facile et pratique partout dans le monde, à son service de rechargement électronique nécessitant juste un accès internet.

Il est bon de rappeler que le lancement du service eStorm entre dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée en février dernier entre Ooredoo et Gulf Bank Algeria (AGB) portant sur le paiement en ligne de produits et services.

Droits Homme

La Sûreté nationale réaffirme son engagement à protéger les individus et les biens

Des cadres de la sûreté nationale ont réaffirmé dimanche à Alger, leur engagement à protéger les biens et les droits de tous les individus à accueillir les citoyens dans les meilleures conditions, à les orienter et à prendre en charge leurs doléances.



Lors d'une rencontre organisée par le Forum de la sûreté nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe des droits de l'Homme, le 16 mars, le commissaire à la direction de la Police judiciaire Ferhi Abdellatif, a indiqué que le secteur de la sûreté s'engageait à «protéger les droits des individus suspects, dès leur conduite au poste de police jusqu'à leur comparution devant le juge».

«La garde à vue est soumise au contrôle administratif et judiciaire et le procureur de la République est habilité à inspecter les cellules de détention pour s'enquérir de la situation des individus arrêtés», a-t-il précisé.

Par ailleurs, les participants à la rencontre ont souligné que le secteur avait donné «des instructions rigoureuses pour une gestion démocratique

tique des rassemblements dans le cadre de l'application de la loi qui interdit l'occupation des espaces publics», sans l'usage de la force et dans le respect des droits de l'Homme.

Naima Amimour, enseignante à la faculté de droit à l'Université d'Alger a évoqué dans sa communication, la nouvelle charte arabe des droits de l'Homme, qui vient après celle de 1994 qui n'a pas «suscité l'intérêt des pays arabes en ce temps-là».

La nouvelle charte arabe des droits de l'Homme est entrée en vigueur en 2004. Elle a été signée au départ par sept pays arabes y compris l'Algérie.

Le texte comprend 53 articles portant sur plusieurs thèmes liés aux droits de l'Homme, «en prenant en considération les spécificités culturelles, sociales et religieuses des pays

arabes», a-t-elle soutenu. Mme Amimour qui estime que la nouvelle charte est adaptée aux conditions mondiales actuelles, qualifie celle-ci de positive, car stipulant la protection de l'environnement qui constitue un élément clé pour concrétiser le développement durable.

«Toutefois, cette charte demeure incomplète en l'absence d'une disposition sur la nécessité de créer un tribunal arabe de défense des droits de l'Homme», considère-t-elle, appelant les pays arabes à «consentir davantage d'efforts pour l'actualiser conformément aux besoins actuels de leurs citoyens». Elle a, enfin, indiqué que certains pays arabes où prévaut une situation interne difficile n'ont pas appliquée les articles de la charte relatives à la protection des droits de l'Homme.

Tenue de la Commission mixte algéro-tchadienne Le MAE tchadien attendu à Alger

Le ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, Moussa Faki Mahamat, effectuera lundi et mardi une visite à Alger dans le cadre de la tenue de la 3^e session de la Commission mixte algéro-tchadienne, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue tchadien présideront les travaux de cette session qui sera l'occasion pour les deux délégations de faire une «évaluation exhaustive» de la coopération bilatérale et «dégager les perspectives en vue de leur redynamisation et de leur diversification», a indiqué la même source.

Le chef de la diplomatie tchadienne conduira une importante délégation comprenant notamment le ministre

des Infrastructures et des Transports, Adoum Younousmi, ainsi que les secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels et d'autres cadres supérieurs.

Au cours de cette session de la Commission mixte algéro-tchadienne, plusieurs accords de coopération dans différents domaines seront finalisés et signés «permettant ainsi un enrichissement du cadre juridique régissant les relations bilatérales entre l'Algérie et le Tchad», a précisé le communiqué. Les interactions des deux délégations au cours des travaux de cette session «permettront également la poursuite de la concertation politique entre les deux pays sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu la même source.

APS

ALGÉRIE - TUNISIE

Les échanges commerciaux algériens et tunisiens en débat à Mostaganem

Les moyens de renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie ont été au centre d'une rencontre économique ayant regroupé dimanche à la chambre de commerce et d'industrie «Dahra» de Mostaganem des représentants d'entreprises des deux pays. Le directeur de la représentation commerciale tunisienne en Algérie, M. Ryad Bezerga, a présenté un exposé sur les atouts de son pays dans le domaine économique et commercial. Dans une déclaration à l'APS, M. Bezerga a affirmé la volonté de sociétés tunisiennes à développer

le partenariat avec leurs homologues algériennes à Mostaganem et dans l'ouest algérien, notamment dans les domaines des services, de l'import-export et de l'industrie. Des opérateurs économiques tunisiens ont exprimé la volonté d'établir un partenariat avec leurs homologues algériens pour renforcer la coopération et les échanges commerciaux bilatéraux, a-t-il souligné. Par ailleurs, le groupe tunisien «Textan» de publicité et de communication, activant en Algérie, organisera le deuxième salon maghrébin de l'artisanat et du design au courant

du deuxième trimestre 2015 à Constantine, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». Cette manifestation a pour objectif de présenter un produit maghrébin unifié et de mettre en exergue le développement de l'artisanat local, a indiqué le directeur général de ce groupe, Mourad Loucif. Ce groupe consacrera, selon son responsable, dans son bulletin «livre d'or» une édition spéciale sur Mostaganem pour mettre en exergue ses sites culturels, culturels et touristiques.

APS